



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / DIMANCHE 28 AVRIL 2024 // N°801 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

FORUM ÉCONOMIQUE
MONDIAL À RIYAD
**L'ALGÉRIE Y
PREND PART**

Lire en page 16



DIRECTION CENTRALE DES
INFRASTRUCTURES
MILITAIRES
**SAID CHANEGRIHA
PRÉSIDE LA
RÉUNION
ANNUELLE
DES CADRES**

Lire en page 16



AUX ETATS-UNIS, EN GRANDE
BRETAGNE, À BRUXELLES,
EN FRANCE, EN ALLEMAGNE...

**LES ÉTUDIANTS
DÉFILENT EN
MASSE POUR
SOUTENIR LES
PALESTINIENS**

Lire en page 4



L'ÉCONOMIE MONTRE DES SIGNES
DE REPRISE ET DE STABILISATION

L'ALGÉRIE REMONTE DANS LE TRAIN DE LA CROISSANCE

Lire en page 6



AUX ETATS-UNIS, EN GRANDE
BRETAGNE, À BRUXELLES,
EN FRANCE, EN ALLEMAGNE...

**LES ÉTUDIANTS
DÉFILENT EN
MASSE POUR
SOUTENIR LES
PALESTINIENS**

Lire en page 4



TORTURE EN DÉTENTION,
TRAITEMENTS CRUELS,
INHUMAINS OU DÉGRADANTS,
RESTRICTION DES LIBERTÉS
PUBLIQUES...

**UN RAPPORT
AMÉRICAIN
SOMBRE SUR
LES DROITS
DE L'HOMME
AU MAROC**

Lire en page 3



VAGUES DE DÉMISSIONS AUX USA EN RAISON DE LA POLITIQUE DE WASHINGTON ANTI-PALESTINE

UNE PORTE-PAROLE DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT AMÉRICAIN DÉMISSIONNE



La porte-parole du Département d'Etat américain en langue arabe, Hala Rharrit, a démissionné de son poste pour protester contre la politique de l'administration Biden à Gaza. Sa démission, effective mercredi dernier, a été confirmée sur la page biographique du Département d'Etat, où elle avait également occupé le poste de directrice adjointe du centre

médiatique régional de Dubaï. Rharrit a déclaré : « J'ai démissionné en avril 2024 après 18 ans de services distingués dans l'opposition à la politique des Etats-Unis à Gaza. La diplomatie, pas les armes. Soyez une force pour la paix et unité. » Ayant débuté sa carrière dans le service extérieur en 2006, Rharrit a entrepris des missions dans divers pays,

notamment au Yémen, à Hong Kong, au Qatar et en Afrique du Sud. La démission de Rharrit souligne une tendance croissante au sein du Département d'Etat, avec la démission de plusieurs employés en désaccord avec la politique du président Joe Biden à Gaza.

Annelle Sheline, qui a démissionné publiquement le mois dernier, a évoqué son incapacité à remplir son rôle au sein du département des droits de l'homme dans le cadre des politiques de l'administration actuelle. Josh Paul est un autre ancien membre du personnel qui a démissionné l'année dernière en raison de questions liées à Gaza.

ACCUSATIONS DE L'EX-PORTE-PAROLE DU FORUM DES FAMILLES :

« NETANYAHU A EMPÊCHÉ UN ACCORD AVEC LE HAMAS SUR LES OTAGES »

Selon Haim Rubinstein, Israël a rejeté l'offre du Hamas de libérer tous les civils si Tsahal n'entraîne pas à Gaza ; il dénonce l'ingérence politique du Premier ministre.

Le mois dernier, Rubinstein a démissionné de son poste de porte-parole du Forum des familles des otages. Pour lui, il n'y a pas de doute : le premier ministre de l'entité sioniste Netanyahu mène une « guerre personnelle », une guerre de vengeance pour rallonger son parcours politique, parce qu'il sait qu'après la fin de la guerre à Gaza sa vie politique

prend fin, avec des poursuites judiciaires qui l'attendent.

« Lors d'une réunion avec de hauts responsables, nous avons quitté la réunion très déçus car Netanyahu a parlé du démantèlement du Hamas comme objectif de la guerre. Il n'a fait aucune promesse concernant les otages. Nous avons appris par la suite que le Hamas avait proposé le 9 ou le 10 octobre de libérer tous les otages civils à condition que Tsahal n'entre pas dans la bande de Gaza, proposition qui a été rejetée par le gouvernement ».

UNE GRANDE AMIE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE
DISPARAÎT À L'ÂGE DE 99 ANS

QUI ÉTAIT BRIOU ANDRÉ ALICE JEANNE DITE « BAYA » ?

L'amie de la Révolution algérienne Baya Dahmoune née "Briou André Alice Jeanne", veuve du moudjahid Mustapha Dahmoune, est décédée récemment. Briou André Alice Jeanne est née le 6 juillet 1925 à Crest, au département de la Drôme, en France. Elle a acquis la nationalité algérienne par décret publié au Journal officiel le 24 avril 1970. Politisée

pendant les années 1950, elle avait résolument pris le parti de s'aligner avec le FLN contre la colonisation, s'attirant les foudres de la justice coloniale qui lui a fait subir beaucoup de tracasseries. Son combat trouve son aboutissement avec l'indépendance de l'Algérie en 1962 et son mariage avec un cadre algérien du FLN, Mustapha Dahmoune.

LA RUSSIE FRAPPE FORT

L'armée russe a revendiqué vendredi avoir frappé un « train avec des armements occidentaux et des équipements militaires » dans la localité d'Oudachné, dans la région de Donetsk, ainsi que des « troupes et équipements » militaires à Balaklia.

La Russie bombarde le réseau ferroviaire pour « paralyser » les approvisionnements militaires dont l'aide occidentale, Moscou préparant une nouvelle offensive, a indiqué un haut responsable sécuritaire ukrainien, après une série de frappes sur les chemins de fer d'Ukraine. L'infrastructure ferroviaire est parti-

culièrement vitale en Ukraine, car depuis le début de l'invasion russe en février 2022, tout le trafic aérien y est à l'arrêt.

« Il s'agit là de mesures classiques avant une offensive », a indiqué sous couvert d'anonymat une source haut placée dans le système sécuritaire ukrainien interrogée sur ces attaques.

Le but « est de paralyser les livraisons, le transport des cargaisons militaires », a-t-elle ajouté.

Le mois de mai sera décisif pour la Russie qui s'apprête à donner à l'Ukraine des coups paralysant ses armées.

ERDOGAN ESPÈRE QUE LE PROCHAIN CHEF DE L'OTAN RÉPONDRA AUX INQUIÉTODES DE LA TURQUIE SUR LE TERRORISME

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a dit espérer que le prochain secrétaire général de l'OTAN donnerait la priorité aux préoccupations de la Turquie liées au terrorisme, au cours d'une réunion vendredi avec Mark Rutte, le favori pour occuper ce poste. Erdogan a déclaré que la lutte contre le terrorisme avait été l'un des principaux thèmes abordés dans ses discussions avec le Premier ministre néerlandais sortant, qui était à Istanbul pour rallier le soutien de la Turquie à sa candidature. "Nous lui avons dit que, conformément à l'esprit de l'Alliance (atlantique), aucune organisation terroriste, en particulier le PKK et ses affiliés, ne devrait être tolérée", a poursuivi le chef de l'Etat turc devant les jour-



nalistes, aux côtés de M. Rutte. Le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), considéré comme un groupe terroriste par la Turquie et ses alliés occidentaux, est à la tête d'une insurrection depuis des décennies en vue d'obtenir une plus grande autonomie de la minorité kurde

dans le sud-est du territoire turc. Erdogan a en outre estimé qu'il était "impératif pour le nouveau secrétaire général de déployer des efforts intenses en vue de supprimer les sanctions, les restrictions et les obstacles dans le domaine de l'industrie de défense entre les alliés".

ESPIONNAGE

PANIQUE AU SEIN DE L'OTAN

Le chef de l'Otan Jens Stoltenberg a jugé hier, que les affaires « inacceptables » d'espionnage et de complot pro-russes révélées en Allemagne et au Royaume-Uni n'empêcheraient pas le soutien de l'Alliance envers l'Ukraine. « Ils ne nous dissuaderont pas d'apporter notre soutien à l'Ukraine et nous coordonnons étroitement notre réponse à tout acte hostile contre les alliés de l'Otan », a-t-il assuré lors d'une conférence de presse avec le chancelier

Olaf Scholz. Au Royaume-Uni, un Britannique de 20 ans a été inculpé en vertu de la loi britannique sur la sécurité nationale pour l'organisation présumée d'attaques contre des « entreprises liées à l'Ukraine », ont indiqué vendredi les autorités, une affaire jugée « profondément préoccupante » par Londres. « Dylan Earl, 20 ans, est soupçonné d'avoir visé des entreprises liées à l'Ukraine afin d'en faire bénéficier l'Etat russe », a indiqué Nick Price,

responsable de la division antiterrorisme du parquet britannique. Ces faits incluent « la planification d'un incendie criminel » contre une entreprise « liée à l'Ukraine » le mois dernier. Dans la foulée, le ministère des Affaires étrangères a annoncé la convocation de l'ambassadeur russe à Londres. En Allemagne, deux hommes soupçonnés d'avoir voulu commettre au profit de la Russie des actes de sabotage contre l'aide à l'Ukraine avaient été arrêtés la

semaine dernière. Les deux hommes, qui possèdent les nationalités russe et allemande, avaient été interpellés en Bavière, dans le sud-est du pays. Ils sont accusés d'avoir effectué des repérages pour des cibles potentielles, dont des « installations des forces armées américaines » stationnées sur le sol allemand. Vrai ou faux ? Propagande de guerre ? Ce type d'informations reflètent cependant les craintes occidentales de plus en plus affichées...

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TORTURE EN DÉTENTION, TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS OU DÉGRADANTS, RESTRICTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES...

UN RAPPORT AMÉRICAIN SOMBRE SUR LES DROITS DE L'HOMME AU MAROC

Le document soutient que « la police arrêtait parfois des personnes sans mandat » et que « certains procès sont politisés », notamment lorsqu'il s'agit du Sahara occidental ou de la monarchie. « Comme les années précédentes, les ONG ont affirmé que la corruption et l'influence extrajudiciaire affaiblissaient l'indépendance de la justice », y est-il ajouté.

Un rapport du Département d'Etat américain sur les droits de l'homme dresse un sombre tableau de la situation des droits de l'homme au Maroc et au Sahara occidental occupé. Le document met en relief de nombreuses violations des droits de l'homme enregistrées en 2023, dont des cas de torture en détention, de traitements cruels, inhumains ou dégradants de la part de membres des forces de sécurité à l'égard des manifestants pour l'indépendance du Sahara occidental. Il y est écrit qu'en 2023, les autorités marocaines ont restreint la liberté d'expression, de réunion et d'association, emprisonné des journalistes et des militants des droits de l'homme, recouru aux menaces, au harcèlement et à une force excessive contre des manifestants pacifiques, ainsi qu'à la torture pour obtenir des aveux. Il y est également relevé que les institutions gouvernementales et les organisations non gouvernementales (ONG) ont reçu des rapports faisant état de mauvais traitements infligés à des personnes placées en détention. Le rapport américain a souligné que le ministre public a reçu six plaintes pour torture et quarante-sept plaintes pour violence excessive au cours du premier semestre. Il relève aussi des accusations sur les traitements dégradants réservés par les responsables de sécurité marocains aux manifestants indépendantistes sahraouis et des abus commis par la police dans les centres de



détention, entre autres. S'appuyant sur des données d'ONG et d'associations locales, le rapport soutient que « la police arrêtait parfois des personnes sans mandat » et que « certains procès sont politisés », notamment lorsqu'il s'agit du Sahara occidental ou de la monarchie. « Comme les années précédentes, les ONG ont affirmé que la corruption et l'influence extrajudiciaire affaiblissaient l'indépendance de la justice », détaille le rapport, soulignant que les ONG ont fait part de leurs préoccupations quant aux garanties d'un procès équitable dans certaines affaires très médiatisées. Le document rappelle, en outre, que, pour la huitième

année consécutive, le haut commissaire des droits de l'homme n'était pas autorisé à effectuer de visites au Sahara occidental, alors que le Maroc a entamé, le 1^{er} janvier, un mandat de trois ans à la tête du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. De nombreuses autres atteintes à la liberté d'expression et de la presse sont répertoriées dans ce rapport, mettant en lumière les arrestations et la condamnation à de la prison de journalistes, ainsi que l'usage des lois antiterroristes pour poursuivre des personnes qui expriment des opinions dissidentes. Les journalistes étrangers devaient demander l'accord du ministère de la Culture, de la Jeu-

nesse et des Sports avant de rencontrer des militants politiques. L'autorisation n'était pas toujours accordée", affirme le rapport, qui rappelle l'expulsion par la police marocaine des journalistes Quentin Müller et Thérèse Di Campo, du magazine d'information français Marianne, après les avoir arrêtés à leur hôtel à Casablanca. Il relève, par ailleurs, le recours par les autorités marocaines aux menaces, au harcèlement et à la surveillance, notamment des militants des droits humains, signalant une utilisation "généralisée" de logiciels espions et de technologies de surveillance par le gouvernement marocain.

Y.S.

SUITE AU MOUVEMENT PARTIEL OPÉRÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le ministre de l'Intérieur préside la cérémonie d'installation des walis

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, hier, à Alger, la cérémonie d'installation des walis suite au mouvement partiel opéré récemment dans ce corps par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le président de la République avait opéré, mercredi, un mouvement partiel dans le corps des walis portant mutation de M. Mustapha Aghamir, wali de Ouargla, à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, de M. Abdelghani Filali, wali de Ain Defla, à la wilaya de Ouargla, de M. Aissa Aziz Bouras, wali de Ouled Djellal, à la wilaya de Ain Defla, et de M. Abderrahmane Dehimi, wali de Bordj Badji Mokhtar, à la wilaya de Ouled Djellal. Merad a précisé, à cette occasion, qu'au terme de cette cérémonie d'installation, chaque wali "rejoindra son nouveau poste", affirmant que "toutes les wilayas du pays sont importantes et connaissent une dynamique de développement qui dénote les progrès réalisés par l'Algérie". Le ministre de l'Intérieur a instruit les walis fraîchement installés à l'effet d'"être en contact quotidien avec les citoyens, le mouvement associatif et les autorités locales".

I.Med/Agence

Mobilité des étudiants : l'Algérie et la Zambie signent un mémorandum d'entente

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Kamel Baddari, a procédé hier à Alger à la signature d'un mémorandum d'entente avec le ministre de l'Éducation de la République de Zambie, M. Douglas Munsaka Syakalima, qui effectue une visite de travail en Algérie. Selon un communiqué du ministère, cet accord concerne plusieurs aspects de la recherche scientifique, notamment la mobilité des étudiants et des enseignants des universités des deux pays et le renforcement de la coopération en matière de recherche scientifique et technologique.

R.N.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ, MOATAZ AL-KHAYYAT, À L'AGENCE DE PRESSE QATARIE QANA :

« Le projet Baladna Algérie sera le plus grand de son genre au monde »

Le président du conseil d'administration de Baladna « Food Industries Company au Qatar », Moataz Al-Khayyat, a affirmé à l'agence de presse qatarie Qana, que le projet que l'entreprise mettra en œuvre pour produire du lait en poudre en Algérie « sera le plus grand au monde ». Al-Khayyat a expliqué dans une interview livrée à Qana que ce projet représente la première coopération qatarie avec les pays amis et toutes les parties concernées par la sécurité alimentaire et cherchant à atteindre l'autosuffisance. Le même responsable a expliqué que ce projet leur permettra de

transférer leurs connaissances et expériences accumulées dans ce domaine après leur expérience réussie au Qatar, grâce à laquelle ils ont pu réduire la dépendance à l'importation de lait et de ses dérivés et atteindre l'autosuffisance en seulement 12 mois. Le projet permettra de produire 194 000 tonnes de lait en poudre par an, avec une ferme aménagée pour répondre aux besoins en fourrage, une autre d'une capacité de 50 000 têtes bovines sera conçue et des lignes de production modernes de lait en poudre installées. A l'issue, le nombre total de têtes bovines devrait

atteindre 270 000, avec une production d'environ 1,7 milliard de litres de lait par an. Le responsable a indiqué que la société investirait dans "la création de complexes dans différentes régions du pays, chacun comprenant une ferme où seront cultivés les produits de fourrage, une ferme d'élevage de bovins et une usine de lait en poudre", soulignant que la société s'appuiera sur les fermes les plus modernes pour fournir du fourrage, du maïs et du blé, ainsi que sur un système avancé de gestion de la santé des bovins. S'agissant de la date du lancement des travaux du projet, Al

Khayyat a révélé qu'elle était prévue pour octobre 2024, précisant que les études seront finalisées d'ici à deux ou trois mois. Après avoir affirmé que la société œuvrera également avec les éleveurs locaux en vue d'exploiter le lait qu'ils produisent, le responsable de Baladna a fait savoir que la société "Baladna" a atteint un taux élevé de productivité au Qatar qui s'élève à 40 litres/jour par vache. Le président du conseil d'administration de la société Baladna a révélé en outre que ce vaste projet, dont le coût d'investissement a été estimé à 3,5 milliards de dollars américains,

visé à produire environ 194 000 tonnes de lait en poudre par an. « Le projet s'étend sur une superficie de 117 000 hectares et comprend trois complexes, chacun contenant une ferme fourragère, une autre pour l'élevage de vaches et une usine de lait en poudre. «Le nombre du troupeau atteindra environ 270 000 têtes de vaches au cours de la neuvième année du projet, avec une production estimée à 1,7 milliard de litres de lait par an. Enfin, a-t-il révélé, Baladna Algérie créera 5 000 postes de travail aux cadres nationaux algériens ».

I.Med Amine

PRÉSENTE À LA 5^E CONFÉRENCE DE LA LIGUE DES PARLEMENTAIRES POUR EL-QODS

L'Algérie dénonce la passivité de la communauté internationale

« L'Algérie de Novembre, qui s'incarne aujourd'hui dans l'Algérie nouvelle sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sera toujours du côté de la Palestine ».

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a dénoncé avec vigueur la passivité de la communauté internationale à l'égard de la cause palestinienne, réaffirmant le soutien de l'Algérie à cette cause et à toutes les causes justes dans le monde. Dans une allocution, lue en son nom par le vice-président du Conseil de la nation, Ahmed Kharchi, qui conduit la délégation parlementaire algérienne participant à la 5^e Conférence de la Ligue des parlementaires pour El-Qods, dont les travaux ont débuté vendredi à Istanbul (Turquie), M. Goudjil, cité dans une dépêche de l'APS, a dénoncé « la passivité de la communauté internationale et sa politique du deux poids, deux mesures à l'égard de la cause palestinienne ». La tragédie de Ghaza, en Palestine meurtrie et opprimée, a mis à nu la fragilité de l'ordre international actuel et

entamé la crédibilité de son système juridique, qui, d'un mécanisme de protection et de consécration de la paix et de la sécurité internationales, s'est mué en un piètre instrument de tromperie, d'arbitraire et de justification du crime », a-t-il ajouté. Et de poursuivre : « Malgré les crimes contre l'humanité commis à Ghaza, la plupart des composantes de la communauté internationale incriminent la victime et épargnent le bourreau ». « C'est une grave dérive d'un ordre international irresponsable », a-t-il dit, appelant à engager « la réforme nécessaire pour asseoir un ordre plus juste et plus équilibré ». « C'est une revendication de l'Algérie, réaffirmée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans tous les fora diplomatiques internationaux dont le dernier en date, l'Assemblée générale des Nations Unies, et ce,



dans le cadre d'une approche globale qui juge la réforme de l'ordre international actuel comme une étape essentielle vers le règlement des conflits et des questions en suspens, notamment la décolonisation et

le droit des peuples à l'autodétermination », a-t-il rappelé. Le président du Conseil de la nation a, dans ce contexte, réaffirmé « la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne juste et son soutien absolu au

droit du peuple palestinien à la résistance jusqu'à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale ». « L'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, s'emploie à faire entendre la voix des peuples arabes et africains, notamment ceux sous le joug colonial », a-t-il indiqué, soulignant que la diplomatie algérienne « s'est engagée dans une course contre la montre pour consacrer son mandat à tout ce qui est à même d'accélérer le règlement de la question palestinienne conformément à la volonté du peuple palestinien, poursuivre ses efforts en coordination avec les partenaires des pays arabes et musulmans et les membres du Mouvement des non-alignés (MNA) pour l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, et faire en sorte que le Conseil de sécurité assume sa responsabilité vis-à-vis de l'histoire ». M. Goudjil a, par ailleurs, assuré que « toute force coloniale tyrannique est vouée à disparaître », rappelant « comment les vaillants moudjahidine de la glorieuse Révolution de libération ont chassé le colonisateur français de la terre algérienne pure ». « Le même espoir nous anime aujourd'hui quant à la fin de la chimère israélienne et à l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec El-Qods comme capitale ». Et de soutenir que « l'Algérie de Novembre, qui s'incarne aujourd'hui dans l'Algérie nouvelle sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sera toujours du côté de la Palestine ». Les travaux de la 5^e Conférence de la Ligue des parlementaires pour El-Qods se sont déroulés en présence du président turc, M. Recep Tayyip Erdogan, avec la participation de délégations parlementaires de pays arabes et musulmans qui soutiennent la cause palestinienne. **Avec APS**

SELON LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE SANAA :

« Nous sommes au courant des plans que concoctent actuellement les Etats-Unis pour déstabiliser le Yémen »

Dans un message sur son compte « X », le vice-ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Sanaa, Hussein Al-Ezzi, a prévenu les Etats-Unis qu'ils « auront du mal à trouver une seule voie sûre dans la région » s'ils osaient lancer des actions hostiles contre son pays.

Au fait des manœuvres et des plans que les Etats-Unis sont en train de concocter pour déstabiliser le Yémen, après l'échec de leur intimidation en mer Rouge, le vice-ministre invite Washington à s'abstenir de toute éventuelle folie à l'encontre du Yémen, sinon, assure-t-il, c'est « l'enfer à long terme pour les Etats-Unis » ! Malgré la coalition militaire mise en place par les Etats-Unis pour maîtriser le trafic maritime en mer Rouge, les forces armées houthies, en soutien à Ghaza, continuent de s'en prendre aux navires israéliens et à ceux liés à l'occupation ainsi qu'aux navires américains et britanniques. Dans ce cadre, le porte-parole des forces armées yéménites, le général de brigade Yahya Saree, a annoncé, dans la nuit de vendredi à samedi, que les forces navales

ont pris pour cible, avec plusieurs missiles navals appropriés le navire pétrolier britannique « Andromeda Star » et l'ont directement atteint.

Ce qu'a confirmé l'armée américaine qui précise, toutefois, que le navire britannique MV Andromeda Star n'a subi lors de cette attaque que des dommages mineurs. Par ailleurs, selon Yahya Saree, les Forces de défense aérienne ont réussi à abattre un avion MQ-9 dans l'espace aérien du gouvernorat de Saada. Par ces différentes actions, les Houthis montrent ainsi leur détermination à poursuivre leurs opérations militaires jusqu'à la déclaration d'un cessez-le-feu à Ghaza. Tout en mettant en garde les Etats-Unis contre d'éventuelles attaques contre le Yémen, les Houthis par la voix de leur chef Abdul-Malik al-Houthi, ont prévenu qu'à l'avenir le théâtre de leurs opérations militaires va se renforcer et s'étendre en océan Indien « dans une échelle jamais imaginée dans les calculs américains, britanniques et israéliens ». La seule voie qui reste à Israël, aux Etats-Unis et aux coalisés pour rétablir

la sécurité du trafic maritime en mer Rouge, c'est de mettre fin à la guerre contre Ghaza. Hormis cette voie, avertit le chef des Houthis, la mer Rouge et l'océan Indien deviendront des cimetières pour les navires à destination d'Israël. Washington va-t-elle mettre à exécution ses plans anti-Yémen, comme le présentent les préparatifs en cours de l'armée américaine, ou privilégiera-t-elle les voies de l'apaisement en faisant des pressions sur Israël, son protégé ? Tout porte à croire que Washington, aux prises actuellement avec l'Intifadha de ses universités, s'abstiendra de s'engager dans de nouveaux conflits pour venir en aide à l'entité sioniste. Mais avec les Etats-Unis, qui disent une chose aujourd'hui et son contraire le lendemain, il faut s'attendre à tout ! N'ont-ils pas décidé, en effet, il ya une semaine d'imposer des sanctions au bataillon Netzah Yehuda de l'armée israélienne en raison de violations des droits humains, avant de se rétracter ? C'est la même logique qu'ils suivent depuis toujours et partout ! **Boualem B.**

AUX ETATS-UNIS, EN GRANDE-BRETAGNE, À BRUXELLES, EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ...

Les étudiants défilent en masse pour soutenir les Palestiniens

Les manifestations contre l'agression génocidaire sioniste en cours dans la bande de Ghaza ont gagné les universités européennes au moment où un vaste mouvement de solidarité avec le peuple palestinien se déroulait dans les campus américains, a rapporté hier l'agence de presse Wafa. En France, par exemple, selon Wafa, un certain nombre d'étudiants ont manifesté à l'intérieur du bâtiment de l'université de Sciences Po dans la capitale Paris pour dénoncer les violations de l'occupation contre le peuple palestinien, en scandant des slogans propalestiniens, et en hissant le drapeau palestinien

sur les fenêtres et au-dessus de l'entrée du bâtiment. Certains de ces manifestants ont déployé le keffieh noir et blanc qui est devenu un symbole de solidarité avec Ghaza. De plus, les manifestants ont demandé à l'administration de l'université de « condamner » les actions de l'entité sioniste dans l'enclave palestinienne qui fait face à des massacres sauvages depuis le 7 octobre 2023. Et en Grande-Bretagne, chaque samedi, des manifestations de soutien à Ghaza ont lieu, à Londres et dans d'autres villes, où des dizaines de personnes descendent dans la rue pour exprimer leur solidarité avec le

peuple palestinien. Matt Beach, directeur du Centre politique britannique de l'Université de Hull, a déclaré dans un communiqué de presse que l'une des raisons pour lesquelles les manifestations violentes sur les campus britanniques ont diminué, par rapport à ce qui se passe aux Etats-Unis, « est que la majorité des manifestations en Grande-Bretagne sont propalestiniennes et se déroulent tous les samedis ». Des dizaines d'étudiants de l'Université de Londres ont manifesté en solidarité avec Ghaza, emboitant le pas à leurs collègues étudiants américains, a-t-on ajouté de même source.

Par ailleurs, dans la capitale allemande, Berlin, la police a enlevé les tentes installées par les manifestants devant le Parlement, a forcé ces derniers à s'éloigner et a fermé la zone environnante pour empêcher d'autres manifestations d'avoir lieu. Les activistes ont installé le camp le 8 avril, lorsque la Cour internationale de justice (CIJ) a commencé à examiner une plainte du Nicaragua contre l'Allemagne, pour avoir fourni une aide militaire à l'entité sioniste, rappelle Wafa. Aux Etats-Unis, rappelle-t-on, de Los Angeles à Atlanta, d'Austin à Boston, en passant par Chicago, le mouvement d'étudiants amé-

ricains solidaires avec la cause palestinienne s'est généralisé après être parti il y a plus d'une semaine de l'Université Columbia à New York, pour toucher les universités les plus prestigieuses au monde, telles Harvard, Yale ou encore Princeton. Des centaines d'étudiants ont installé des tentes sur leurs campus, pour dénoncer le soutien militaire des Etats-Unis à l'entité sioniste et la catastrophe humanitaire dans la bande de Ghaza, victime d'agressions sionistes barbares depuis le 7 octobre dernier et qui a fait jusque-là au moins 34 388 martyrs et 77 437 blessés. **Y.B.**

PÊCHE ET PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

Prochaine réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a annoncé, jeudi dernier, que l'Algérie ne tardera pas à rouvrir l'exploitation du corail rouge et que le dossier inhérent est à l'étude au niveau de son département ministériel et serait en bonne voie.

Présidant une rencontre d'évaluation du bilan d'activité du secteur durant le premier trimestre de 2024, au siège de la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Alger, le ministre du secteur a précisé que son département avait bien avancé dans l'étude du dossier de réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie, qui sera débattu au niveau du Gouvernement, mettant en avant les efforts déployés pour "le lancement effectif de cette activité au début du deuxième semestre de cette année". Concernant les préparatifs en cours pour la campagne de pêche au thon de 2024, qui débutera fin mai prochain, Badani a évoqué l'approbation d'un plan prévoyant d'augmenter la capacité de pêche de cinq (5) navires supplémentaires, rappelant que le quota national de thon rouge avait été fixé cette année à

2.046 tonnes, soit 23 tonnes de plus que la campagne de 2023, ce qui permettra de booster les exportations nationales estimées à 27 millions USD pour ce type de poisson.

Badani a cité, dans ce registre, la participation de 30 étudiants de divers établissements de formation en tant que stagiaires à bord de navires de pêche au thon dans les spécialités de la pêche et de la mécanique, ainsi que de l'inscription du projet de la première ferme algérienne d'engraisement du thon dans la wilaya de Tlemcen, d'une capacité initiale de 950 tonnes. Abordant le bilan d'activité du secteur, le ministre a évoqué la réalisation de six (6) nouvelles fermes d'aquaculture marine au cours des trois (3) premiers mois de l'année 2024, portant à 77 le nombre total de fermes de ce type, et de trois (3) fermes d'aquaculture en eau douce, portant à 55 le nombre total de



fermes de ce type au niveau national, ainsi que le lancement de 49 nouveaux projets. Il a en outre évoqué l'ensemencement, au cours de la même période, de plus de 23 millions d'alevins dans des cages flottantes, avec

comme objectif l'ensemencement de 30 millions d'alevins en 2024. Quant à la construction de navires destinés à la pêche en haute mer, 11 grands navires sont actuellement en cours de construction, dont un

navire de 42 mètres de long, et ce, pour la première fois en Algérie, dira le ministre, ajoutant que deux navires avaient été réceptionnés au cours du premier trimestre de 2024.

R.S.

Réseau associatif de la Démocratie participative : Lancement officiel

Le lancement officiel du réseau associatif de la Démocratie participative et de l'économie sociale et solidaire, a été annoncé hier dans l'objectif de renforcer le rôle de la société civile et de mettre en valeur sa contribution au développement national. Lors de la cérémonie de lancement de ce réseau, qui s'est déroulée au Palais des Expositions des Pins maritimes, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine

El-Mahdi Oualid, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbraham, a expliqué que le lancement de ce réseau s'inscrit dans le cadre de « la promotion du rôle de la société civile, notamment dans le domaine économique, à travers le développement des capacités des acteurs de la société civile en leur permettant de contribuer de manière active à la dynamique de développement ». Selon le même responsable, ce lancement s'inscrit

dans le cadre de « la mise en œuvre du programme spécifique de l'ONSC, issu de la vision et des perspectives stratégiques de l'Observatoire pour la période 2024-2030, initiées par des associations nationales et régionales », soulignant que son travail reposait sur « la promotion de la démocratie participative, de l'économie sociale et solidaire, de la responsabilité sociale des entreprises, et ce, à travers la mobilisation des citoyens, et le renforcement des capacités tout en

permettant aux acteurs de la société civile de participer à des projets économiques à caractère sociale ». Il a souligné, dans ce sens, l'importance accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la promotion du rôle de la société civile, qui est « un partenaire actif dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, au service de l'intérêt général ». Pour sa part, M. Oualid a réitéré la disposition de son ministère

à soutenir la coopération avec l'ONSC, étant un « partenaire clé » pour les différents secteurs gouvernementaux. Il convient de noter que la cérémonie de lancement de ce réseau a été marquée par l'organisation d'ateliers et de sessions de débat auxquels ont participé des représentants de différentes associations au niveau national, afin d'échanger des expériences et des propositions sur les moyens de renforcer le travail associatif.

R.N.

PRÊT-À-PORTER

Le ministère du Commerce évalue l'investissement privé dans les marques mondiales

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu, jeudi dernier, le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, accompagné d'une délégation d'opérateurs économiques représentant des marques mondiales dans le domaine du textile et du prêt-à-porter, pour évaluer la première année d'investissement privé dans la production locale de ces marques. Lors de cette réunion, les parties ont passé en revue l'évolution des investissements privés dans la production locale de marques mondiales au cours de l'année écoulée, en évaluant les performances et les résultats obtenus. Elles ont également discuté des moyens efficaces de promouvoir et de développer ce secteur d'activité conformément à un plan annuel, précise un communiqué du ministère. Tayeb Zitouni a affirmé, à cette occasion, que "le gouvernement a accordé toutes les incitations et les conditions propices pour soutenir et accompagner les opérateurs économiques actifs dans l'importation afin de

se tourner vers la production, la fabrication, et la création de richesse, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Dans ce cadre, le ministre du Commerce a ajouté que la stratégie adoptée par le secteur concernant la filière du textile et du prêt-à-porter, s'appuie sur l'apport de toutes les facilités nécessaires à la

réduction de la facture d'importation des produits de la même marque sur des étapes, la satisfaction des besoins du marché national et l'orientation vers l'exportation. Zitouni a souligné l'impératif de l'attachement des importateurs de la même marque à la structuration des prix à l'importation, et de garantir des prix raisonnables et justifiés des

produits, selon la même source. Le ministre a également salué les efforts des opérateurs économiques de la même marque, et leur adhésion à la démarche visant la contribution de manière forte à la réalisation des objectifs de la croissance économique, précise le communiqué du ministère.

R. N.

AFFAIRES RELIGIEUSES

BELMEHDI RENCONTRE LES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL NATIONAL AUTONOME DES IMAMS

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a rencontré les représentants du Conseil national autonome des imams et des fonctionnaires du secteur avec lesquels il a évoqué les moyens de réaliser de nouveaux acquis pour les personnels du secteur, a annoncé hier un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est

tenue vendredi au siège du ministère, "le conseil a été autorisé à organiser, dimanche 28 avril à Dar El Imam (Mohammadia), une Journée d'étude sur la teneur des lois 24-130 et 24-131, promulguées récemment", a précisé le communiqué, ajoutant que "le conseil a fait part de ses réserves concernant ces deux lois et soumis des propositions visant à approfondir

la révision". La rencontre a également été l'occasion de "poursuivre le travail conjoint en vue de réaliser de nouveaux acquis pour le secteur et ses personnels et de renforcer la synergie au service du pays pour préserver sa stabilité et conforter sa cohésion nationale", souligne la même source.

R.N.

APPUI ET DÉVELOPPEMENT
DE L'ENTREPRENEURIAT

PRÈS DE 9 900 PROJETS FINANCÉS EN 2023 PAR LA NESDA

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National Entrepreneurship Support and Development Agency) "NESDA", a financé près de 9 900 projets en 2023, selon les déclarations du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid. Intervenant, jeudi dernier, lors d'une conférence de presse après la cérémonie d'installation du nouveau directeur général de l'agence, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, El-Mahdi Oualid a fait savoir que "la réception des dossiers au sein de l'agence n'a pas connu de ralentissement, et que plus de 9.900 projets ont été réceptionnés l'année dernière par l'agence".

Il s'agit de dossiers déposés précédemment, a-t-il dit, soulignant que son département ministériel a décidé de ne pas accepter de nouveaux dossiers par l'agence durant la période écoulée, afin d'examiner tous les dossiers en attente et de passer à l'adoption de nouveaux mécanismes et conditions de sélection et de financement des projets, notamment à travers la restructuration de la commission de sélection des projets.

La nouvelle stratégie de l'agence repose, selon le ministre, sur l'examen des dossiers d'une manière, "strictement économique" et non administrative, afin de passer d'une culture de quantité à une culture de qualité en investissant dans de véritables entrepreneurs, notamment à travers l'adoption d'une grille de notation permettant de financer les projets de manière objective.

El-Mahdi Oualid dira, à cette occasion, que "l'agence sera restructurée de l'intérieur" afin que son organisation soit en conformité avec celle des institutions financières et des banques, dans l'objectif de l'ériger en un dispositif chargé d'étudier le marché, de gérer les portefeuilles et de suivre les projets financés.

Quant aux créances non performantes accordées aux jeunes par les banques nationales dans le cadre du programme précédent (ANSEJ), le ministre a indiqué qu'ils seront rééchelonnés avec l'intervention de la Direction générale du Trésor public, soulignant que le rééchelonnement constitue "une deuxième chance" pour ces jeunes ainsi que pour l'agence de traiter ce dossier ayant "pesé sur elle".

R. E.

L'ÉCONOMIE MONTRE DES SIGNES DE REPRISE ET DE STABILISATION

L'Algérie remonte dans le train de la croissance

L'économie algérienne affiche une croissance assez soutenue et les secteurs hors hydrocarbures montrent la voie. Les réserves de change ont fortement augmenté, le redressement de la liquidité extérieure réduit considérablement le risque d'une crise de la balance des paiements.

L'économie algérienne a commencé à afficher des signes de reprise, avec une croissance « de 4,1% en 2023 ». C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Finances, Laaziz Faïd, attribuant ce taux à la performance robuste de plusieurs secteurs économiques nationaux.

C'est lors d'une conférence de presse, au siège du ministère, sur les conclusions des Réunions de printemps 2024 du Groupe de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), auxquelles il avait pris part la semaine dernière à Washington (Etats-Unis), à la tête d'une délégation de son département ministériel, que Laaziz Faïd a fourni une série de chiffres sur l'évolution de l'économie. Il a fait observer que le taux de croissance de 4% « correspond presque aux prévisions du FMI ». Une croissance qui est le résultat de la performance robuste de plusieurs secteurs

économiques nationaux, selon les propos de Faïd, mettant en avant les bons indicateurs réalisés grâce aux "efforts consentis par les pouvoirs publics". Le ministre a par ailleurs indiqué que le solde de la balance des paiements avait affiché un excédent de 6,53 milliards USD en 2023 et que les réserves de change avaient progressé de 61 milliards USD en 2022 à 69 milliards USD en 2023, soit l'équivalent de 16 mois d'importations de marchandises.

Les exportations, quant à elles, ont reculé à 49 milliards USD en 2023, contre 56 milliards USD en 2022, sous l'effet de la baisse des prix du pétrole sur les marchés internationaux, a ajouté le ministre, faisant état d'une dette publique quasi stable ne dépassant pas 48% du PIB en 2023. Quant à l'inflation, Faïd a précisé qu'elle avait enregistré un ralentissement du fait de la baisse des prix des produits frais, soulignant que les pou-

voirs publics s'employaient à stabiliser l'indicateur de l'inflation. Il a affirmé que ces résultats avaient été évalués de manière positive par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ce qui atteste, a-t-il dit, de "l'efficacité de la politique économique nationale". Pour 2024, le ministre des Finances prévoit une croissance économique de 3,8%, soutenue par l'augmentation des dépenses publiques. L'Algérie se trouve ainsi très éloignée des foyers de crise liés à la pandémie de Covid 19 et à la baisse des revenus pétroliers de 2014. La croissance a rebondi en 2023, avec un renforcement de l'activité dans les secteurs hors hydrocarbures qui sont donc l'un des moteurs essentiels de la croissance. Alors que la reprise post-pandémie avait été tirée par le rebond de la production de gaz, c'est désormais le PIB hors hydrocarbures qui soutient la croissance.

M.H.

SERVICES ET COUVERTURE BANCAIRE

Résultats encourageants dans le renforcement de l'inclusion financière

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a estimé, jeudi dernier, que le secteur bancaire national avait enregistré des "résultats encourageants" en matière d'amélioration de services et de renforcement de la couverture bancaire par rapport aux années précédentes, en consécration de l'inclusion financière, et ce grâce aux efforts des établissements financiers présents sur la place.

Intervenant lors d'une Journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), Faïd a fait état d'une hausse du nombre d'agences bancaires jusqu'à 1.734 à fin 2023 avec 6.500 points de vente pour les compagnies d'assurance, outre 4.000 agences relevant d'Algérie poste, soulignant qu'il s'agissait d'espaces "proposant des services financiers à travers lesquels nous œuvrons quotidiennement à renforcer l'inclusion financière". Selon le ministre des Finances, une hausse avait également été enregistrée en termes de comptes épargnes qui ont atteint 12 millions à fin 2023, d'un montant total de plus de 3.600 milliards de

DA, affirmant que "ces chiffres sont encourageants par rapport aux dernières précédentes, grâce aux efforts colossaux consentis par l'ensemble des établissements financiers en vue de promouvoir la qualité des services aux niveaux requis".

Il a appelé à l'impératif de renforcer l'utilisation des moyens modernes de numérisation et d'intelligence artificielle (IA), eu égard à leur grande efficacité et capacité à changer la nature des services financiers classiques pour améliorer les transactions et réaliser l'inclusion financière et le développement économique.

L'inclusion financière est définie comme étant l'accès des individus et des institutions à des produits et services financiers de manière facile et abordable, répondant à leurs besoins, en particulier en matière de transactions et de paiements, de produits d'épargne et de crédit, et de services d'assurance, et ce de manière durable.

Faïd a rappelé les efforts déployés depuis plusieurs années pour créer un environnement propice au développement du système économique et finan-

cier du pays, à travers l'adoption du Code de commerce électronique, la mise à jour de la loi sur la monnaie et le crédit et la création de l'Autorité gouvernementale pour la certification électronique, soulignant que la création de la Banque nationale de l'habitat (BNH) "constitue l'un des jalons de la réforme à travers laquelle nous visons à accompagner les citoyens et l'ensemble des secteurs".

Insistant sur l'importance de la culture financière dans le développement de l'inclusion financière en Algérie, le ministre a expliqué que les institutions financières, dans le cadre du programme national de la culture financière, œuvrent à sensibiliser toutes les catégories de la société, en particulier les jeunes et les enfants dans les écoles, les instituts de formation et les universités, sur une multitude de sujets liés au domaine des banques et des assurances tout au long de l'année pour permettre au consommateur de connaître ses droits et ses devoirs vis-à-vis des banques, des assurances et des institutions financières.

N. S.

PROJET DE LOI SUR LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

Vers l'organisation et la promotion du marché locatif en Algérie

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, jeudi dernier, que le projet de loi modifiant la loi sur la promotion immobilière, en cours d'examen au niveau du Secrétariat général du gouvernement (SGG), tiendrait compte de la préoccupation liée à l'organisation et à la promotion du marché locatif en Algérie.

Lors d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a souligné que le projet de la nouvelle

politique de logement devrait orienter et accompagner les promoteurs immobiliers vers l'investissement dans le Logement locatif, à travers le projet de loi modifiant la loi sur la promotion immobilière.

Abordant le dossier de location de logements, une des alternatives qui s'impose avec force pour réduire la demande sur le logement, le ministre a indiqué que "la problématique posée ne saurait être traitée que dans le cadre d'une approche exhaustive", soulignant que le projet de

la nouvelle politique de logement était à même de concrétiser plusieurs étapes liées à la garantie d'accès au logement, pas nécessairement par la propriété, tout en préservant le principe d'accès à un logement décent comme priorité absolue, conformément au 28e engagement du président de la République. Le ministre dira qu'il sera question de favoriser la promotion immobilière privée destinée à la location avec des avantages fiscaux au profit des promoteurs, consacrer le prin-

cipe de non-cession des logements, encourager la mobilité d'un logement à un autre en fonction du revenu mensuel des ménages, promouvoir le marché locatif et protéger les propriétaires, par la législation, afin de proposer les logements inoccupés à la location.

Le ministre a rappelé que "le parc immobilier est, essentiellement, composé du Logement public locatif "LPL" (1.538.000 unités) dont le financement est entièrement à la charge du Trésor public, et du Logement sous

la formule location-vente "AADL" (plus de 811.000 unités), subventionné par l'Etat.

Durant la période allant de 2020 à 2024, 1.246.000 logements ont été livrés, dont plus de 404.000 LPL et plus de 427.000 logements AAD, soit 67% du parc livré, a affirmé Belaribi qui estime que ces réalisations avaient impacté positivement les prix du loyer au niveau national et contribué grandement à la régulation du marché locatif.

N.S.

TIARET :

Vers l'amélioration des services postaux dans les zones à haute densité démographique

La moyenne nationale est d'un bureau de poste pour 13 000 habitants. La wilaya de Tiaret se rapproche de ce ratio. L'objectif des pouvoirs publics est de doter les nouveaux bureaux de poste de distributeurs automatiques de billets.

Le ministre de la Poste et Télécommunications, Karim Bibi Triki, a affirmé, jeudi à Tiaret, que les services postaux seront améliorés dans les zones à haute densité démographique, ainsi que le réseau de télécommunications de tous les citoyens, notamment dans les zones isolées qui sera renforcé, avec l'inscription de projets à caractère exceptionnel si c'est nécessaire. Après avoir écouté un exposé sur l'activité du secteur, lors de son inauguration d'un complexe postal à Tiaret, dans le cadre de sa visite d'inspection dans la région, le ministre a indiqué que la wilaya de Tiaret, à l'instar des autres wilayas du pays, a connu une modernisation de l'infrastructure permettant d'améliorer les services fournis dans le domaine de la poste, sachant que le taux de couverture atteint, actuellement dans la wilaya, 13.000 habitants par bureau, ce qui est une moyenne proche de celle nationale. "Nous œuvrons, a-t-il dit à ce propos, à améliorer ces services, en inscrivant de nouveaux projets, notamment dans les communes à haute densité démographique, qui comptent parfois 30.000 habitants par bureau postal, où la priorité sera donnée, cette année, à la poursuite des efforts déployés, ces trois dernières années, qui ont



permis le réaménagement et l'extension de 20 bureaux et la réalisation de 12 autres bureaux dans la wilaya". De nouveaux programmes seront inscrits, exceptionnellement, pour les zones non programmées, dans le cadre du plan du secteur pour l'exercice en cours, a indiqué le ministre, insistant sur la nécessité d'assainir la nomenclature des projets en cours de réalisation, estimés à 1.260 actions à travers le pays, avec l'achèvement des travaux dans les brefs délais, selon les spécificités requises. Afin de moderniser ces services, les bureaux seront dotés de distributeurs postaux dotés de technologies améliorées, à partir du

deuxième semestre de l'année en cours, sachant que les procédures d'acquisition sont en cours, ce qui permettra à la wilaya de Tiaret de doubler leur nombre avec 30 distributeurs automatiques, en plus des 48 actuellement disponibles. Par ailleurs, M. Bibi Triki a salué l'évolution observée dans le domaine de la couverture Internet, notamment la technologie "Internet jusqu'au domicile". Il a instruit, en outre, les responsables du secteur local pour coordonner avec les autorités locales dans le but de prendre des mesures pratiques pour raccorder les entreprises productives actives dans les zones industrielles, ainsi que celles qui

sont en cours de réalisation, à la demande des investisseurs, dans un délai maximum de 48 heures. Il a également ordonné de généraliser cette technique aux établissements scolaires primaires, étant donné que les lycées et la plupart des CEM sont reliés au réseau de fibres optiques, tout en insistant sur le raccordement de 100 écoles avant la fin de l'année en cours, pour atteindre 450 écoles sur un total de 550 écoles à travers la wilaya. Auparavant, le ministre a supervisé, au début de sa visite, l'inauguration de plusieurs structures au chef-lieu de wilaya, notamment un complexe postal, un bureau de poste à Hai Toufah, l'agence commerciale d'Algérie Télécom, après son aménagement, avant de rendre visite aux opérateurs de téléphonie mobile : Mobilis, Ooreedo et Djezzy. Le ministre a également inauguré une agence commerciale d'Algérie Télécom à Sougueur. La visite du ministre se poursuit dans la wilaya déléguée de Ksar Chelala, avec la pose de la première pierre pour la réalisation d'un bureau postal à Rechaigua et la mise en service d'un autre bureau à Fritissa, dans la commune de Sirghine et un autre à Ksar Chelala. R.R.

OUARGLA :

Valoriser le patrimoine architectural du vieux Ksar

La préservation et la réhabilitation des Ksar revêt une grande importance au regard de l'activité touristique appelé à se développer dans ces régions et à la nécessité de conserver ce patrimoine architectural pour les générations futures.

A cet égard, l'importance de mettre en valeur le patrimoine architectural du vieux Ksar d'Ouargla et de l'antique ville de Sedrata, dans le cadre de la préservation des sites archéologiques de la région, a été soulignée par les participants à une rencontre sur le patrimoine, tenue jeudi à Ouargla, rapporte l'APS. Cela à l'initiative de la direction de la culture et des arts. Le président du projet d'aménagement du vieux Ksar d'Ouargla, architecte agréé au ministère de la Culture et des Arts, Mustapha Hafsi, a dans sa communication intitulée "Dimension patrimoniale en aménagement urbain du Ksar d'Ouargla", affirmé que ce site archéologique, classé le 5 mars 1996 patrimoine national et inscrit secteur sauvegardé en 2008, demeure en quête de davantage d'efforts multisectoriels pour aplanir certaines contraintes ren-

contrées en matière d'aménagement, retenu au titre de la conservation du patrimoine culturel de la région.

M. Hafsi a, à ce titre, évoqué certains travaux d'aménagement extérieur opérés sur le site consistant en la réhabilitation urbaine, la réalisation de l'éclairage public, l'aménagement des alentours du Ksar, des places et marchés y existant. Pour sa part, l'universitaire, Abdelhak Bennour, de l'université "Chahid Hamma Lakhdar", d'El-Oued, a, dans son exposé "les voies de préservation de l'ancien site de l'antique ville de Sedrata des aléas naturels et humains", évoqué certains dangers affectant ce site archéologique afférents, notamment à l'ensablement, glissement de terrain et les effets engendrés par les intempéries, eaux pluviales notamment. A ces menaces viennent se greffer, selon l'intervenant, la dégradation du site du fait du dépôt anarchique et illicite des décharges et décombres, actes de vandalisme, spoliation des terres avoisinantes. L'intervenant a, à ce titre, appelé, à la protection de ce patrimoine, à la nécessaire application des mécanismes réglementaires à même de

préserver ce site archéologique classé patrimoine national, et l'organisation des campagnes de sensibilisation sur la préservation, la réalisation des opérations de développement, dont sa protection par des ceintures vertes et la réalisation des clôtures d'enceinte l'épargnant des actes de sabotage et dégradation. Initiée au titre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) placée cette année sous le thème "le patrimoine culture et la gestion des risques à l'ère des crises et catastrophes naturelles", cette rencontre qu'a abritée la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Tidjani" d'Ouargla, fait partie des manifestations et activités culturelles prévues au programme commémoratif. L'on relève, à ce titre, l'organisation d'expositions d'artisanat, de manuscrits, des ateliers de formation sur les techniques d'utilisation des matériaux locaux de construction, un concours sur le meilleur projet lié à la préservation des sites archéologiques des dangers naturels, ont indiqué les organisateurs. S.D.

BISKRA :

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE D'UNE CENTRALE SOLAIRE



Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a présidé, lundi soir dans la commune d'El Ghrous (Biskra), dans le cadre d'une visite de travail de deux jours, une cérémonie de pose de la première pierre d'une centrale solaire et d'un transformateur électrique de 400/220 kV. Le ministre, accompagné des présidents-directeurs généraux (PDG) de Naftal, Djamel Cherdoud, de Sonarem (ex-Manal), Mohamed Sakhr Harami, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Rachid Nadil, et de cadres de son ministère, a indiqué, dans une déclaration à la presse, qu'avec la réalisation de la centrale solaire, la wilaya de Biskra figurera parmi les plus importants producteurs d'énergie solaire en Algérie, en augmentant, d'une part, les capacités de production d'électricité et en réduisant, d'autre part, la consommation du gaz utilisé pour la production électrique. Il a ajouté qu'à la faveur du transformateur électrique 400/220 kV, qui fera partie des 12 centres de transformation les plus importants sur le territoire national, le courant électrique sera transformé, transporté et distribué dans toutes les villes des wilayas de Biskra et d'Ouled Djellal. M. Arkab a noté, dans ce contexte, que les efforts déployés pour la concrétisation de ces différentes réalisations sont destinés à accompagner l'investissement dans les secteurs agricole et industriel qui sont d'importants consommateurs d'électricité. Le projet de réalisation de la centrale solaire, qui occupera une superficie de 400 hectares et qui sera réceptionnée au bout d'un délai contractuel de 6 mois, comprend l'étude, la réalisation du génie civil, le transport, le montage, la formation, l'exploitation expérimentale, et la connexion au réseau de transport d'électricité, a-t-on expliqué au ministre, soulignant que la centrale sera dotée d'environ 380.000 panneaux photovoltaïques et de 23 transformateurs. S'agissant du transformateur, qui couvrira 15 hectares dans la zone de Rehayat (commune d'El Ghrous), il comprend, selon les mêmes explications, la réalisation d'une phase haute tension de 400 kV et d'une phase de moyenne tension de 220 kV. Les délais de réalisation de cet équipement sont fixés, a-t-on précisé, à 20 mois. M. Arkab poursuivra, mardi, sa visite dans la wilaya de Biskra où il doit présider la mise en service du réseau électrique agricole dans la zone d'El Makhrif, dans la commune de Lichana, avant d'inspecter le complexe Sel d'El Outaya, relevant de l'Entreprise nationale des sels (ENASEL). Dans la même commune d'El Outaya, le ministre de l'Énergie et des Mines visitera le centre de formation du groupe public Sonarem, et présidera la mise en service d'une carrière d'agrégats et de sable au lieu-dit Argoub El Tarf, dans la commune de Djemorah. S.D.

S.D.

SELON UN RÉCENT RA

MISE EN GARDE CONTRE L'IM SUR LE BIEN-ÊTRE ET L'AP

Le rapport de l'UNESCO met en évidence qu'il est essentiel d'investir davantage dans l'éducation, notamment dans l'éducation aux médias et à l'information, et de mieux réguler les plateformes numériques.

Un nouveau rapport de l'UNESCO alerte sur le fait que, bien que les technologies numériques puissent améliorer l'enseignement et l'apprentissage, elles présentent également des risques importants tels que la violation de la vie privée, le manque de concentration

en classe et le cyberharcèlement. Le rapport met particulièrement en évidence la manière dont les réseaux sociaux renforcent les stéréotypes de genre, engendrant des répercussions néfastes sur le bien-être, l'apprentissage et les choix de carrière des filles. Les interactions sociales des enfants se jouent de plus en plus sur les réseaux sociaux. Mais trop souvent, les plateformes pilotées par des algorithmes amplifient l'exposition aux normes de genre négatives. Des considérations éthiques doivent être prises en compte dans la conception de ces plateformes. Les réseaux sociaux ne doivent pas confiner les femmes et les filles à des rôles qui limitent leurs aspirations scolaires et professionnelles.

Intitulé *Technology on Her Terms* [Les technologies dans l'éducation : les filles aux commandes], le rapport met en garde contre les contenus générés par les algorithmes et basés sur l'image, notamment sur les réseaux sociaux, qui exposent les filles à des risques ou faisant la promotion de comportements malsains ou de standards de beauté irréalistes. Cette exposition peut avoir des effets néfastes sur l'estime de soi et la perception du corps et se répercuter sur la santé mentale et le bien-être des filles, pourtant essentiels à leur réussite scolaire. Le rapport de l'UNESCO fait référence aux recherches menées par Facebook, selon lesquelles 32% des adolescentes déclarent que, lorsqu'elles se sentent mal dans leur corps, Instagram exacerbe leur mal-être. Il met également en lumière la conception même de TikTok qui rend l'application addictive par le biais de vidéos courtes et captivantes. Ce modèle de gratification instantanée peut avoir un impact sur la concentration et les habitudes d'apprentissage en rendant plus difficile la concentration dans le cadre des études ou des activités extra-scolaires.

Les filles souffrent également davantage que les garçons de cyberharcèlement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE disposant de données sur le sujet, 12 % des filles de 15 ans, contre 8 % des garçons, ont déclaré avoir été victimes de cyberharcèlement. Cette situation s'aggrave avec la prolifération de contenus basés sur l'image, de « deepfakes » (photos ou vidéos falsifiées) générés par l'intelligence artificielle et d'images à caractère néfastes auto-générées circulant en ligne et dans les salles de classe. Dans plusieurs pays analysés pour le rapport, des étudiantes ont déclaré avoir été exposées à des images ou vidéos à leur insu.

Le rapport met en évidence qu'il est essentiel d'investir davantage dans l'éducation, notamment dans l'éducation aux médias et à l'information, et de mieux réguler les plateformes numériques, conformément aux principes de l'UNESCO pour la gouvernance des plateformes numériques publiées en novembre 2023.

ÉTHIQUE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Tous ces éléments forment un cercle vicieux : les filles sont confrontées à des stéréotypes négatifs, amplifiés par les réseaux sociaux, qui les détournent de l'étude des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), disciplines considérées comme étant réservées aux hommes, les privant ainsi de la possibilité de contribuer à la conception des outils qui génèrent ces stéréotypes. D'après les données de l'UNESCO, à travers le monde, les femmes ne représentent que 35% des diplômés en STEM dans l'enseignement supérieur, un chiffre qui n'a pas évolué au cours des 10 dernières années. Le rapport montre que des préjugés persistants dissuadent les femmes de poursuivre des carrières dans les STEM, ce qui se traduit par une absence de femmes dans le monde de la technologie. Les femmes occupent moins de 25 % des postes dans les domaines des sciences, de l'ingénierie, des technologies de l'information et de la communication. Elles ne représentent que 26 % des effectifs dans les disciplines liées aux données et à l'intelligence artificielle, 15 % dans l'ingénierie et 12 % dans le domaine du « cloud computing » au sein des principales économies mondiales. Seules 17 % des demandes de brevet sont déposées par des femmes à l'échelle mondiale.

Selon le rapport, la transformation numérique est principalement menée par les hommes. Bien que 68 % des pays aient mis en œuvre des politiques soutenant l'éducation dans les disciplines des STEM, seulement la moitié de ces politiques soutiennent spécifiquement les filles et les femmes. Les mesures politiques doivent chercher à promouvoir des modèles de réussite, y compris sur les réseaux sociaux, afin d'encourager l'orientation professionnelle des jeunes femmes dans les disciplines des STEM. Cette démarche est essentielle pour garantir que les femmes participent, sur un pied d'égalité, à la transformation numérique de nos sociétés et à la conception de technologies qui soient réellement inclusives.

Les progrès technologiques rapides dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), ainsi que d'autres avancées technologiques tels que la robotique, l'informatique en nuage et l'Internet des objets, transforment les disciplines, les économies et les industries, et remettent en question ce que signifie d'être humain.

L'IA a un potentiel énorme pour le bien commun et la promotion de la réalisation des Objectifs de Développement Durable si celle-ci se développe

d'une manière profitable à l'humanité, en respectant les normes et standards mondiaux, et en étant ancrée dans la paix et le développement. L'intelligence artificielle peut être une chance formidable pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Mais toute révolution technologique entraîne de nouveaux déséquilibres qu'il faut essayer d'anticiper.

La généralisation de l'accès à l'Internet a transformé les flux d'information, créé de nouveaux espaces pour exprimer des savoirs et des manières d'être différents et ouvert des possibilités pour introduire des changements positifs dans la société. Mais elle a aussi exacerbé et accéléré la propagation de la désinformation, de la désinformation, des discours de haine et de la violence en ligne. C'est pourquoi, dans un monde où le numérique ne cesse de s'étendre, l'éducation à la citoyenneté mondiale numérique est cruciale.

En 2023, 79 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans le monde utilisaient l'Internet. Le rôle de l'éducation, en particulier de l'éducation à la citoyenneté mondiale et à la citoyenneté numérique, est plus important que jamais. Celle-ci peut en effet donner à tous les apprenants, en particulier aux plus jeunes, les compétences et les capacités nécessaires pour accéder à, porter un œil critique sur, créer, utiliser et partager des informations et des connaissances sur et par l'intermédiaire de différentes technologies numériques, notamment les plateformes de réseaux sociaux. Dans ce contexte, les outils tels que le nouveau guide pour les enseignants de l'UNESCO sont essentiels afin de fixer un cadre global qui encourage la citoyenneté mondiale au moyen de l'alphabétisation numérique. Ils permettent de veiller à ce que les apprenants s'épanouissent dans l'environnement numérique interconnecté actuel. L'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) est un élément crucial du travail de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation. Elle s'appuie sur l'éducation à la paix et aux droits humains et vise à cultiver chez les apprenants les compétences, les capacités, les valeurs, l'état d'esprit et les attitudes nécessaires pour en faire des citoyens du monde responsables, en mettant notamment l'accent sur l'esprit critique, la créativité, l'innovation, notre humanité commune et un engagement indéfectible en faveur de la paix, des droits humains et du développement durable.

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE NUMÉRIQUE

L'éducation à la citoyenneté numérique, qui fait partie intégrante de l'ECM, concerne les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour évoluer dans le monde numérique de manière responsable. En réunissant la citoyenneté numérique, l'éducation aux médias et à l'information et l'éthique, le nouveau guide de l'UNESCO vise à préparer les apprenants à contribuer de manière constructive aux communautés numériques du monde entier. Comment le nouveau guide va-t-il aider les enseignants ? Le guide souligne l'importance de veiller à ce que tous les apprenants aient accès de manière inclusive aux technologies et à l'information, un élément essentiel pour leur développement en tant que citoyens numériques responsables. Il reconnaît les difficultés liées à la fracture numérique et met l'accent sur la nécessité d'une éducation inclusive qui comble les lacunes et promeut un accès équitable aux technologies. En promouvant l'acquisition de compétences dans des domaines tels que la pensée critique, la prise de décisions éthiques et la résolution créative de problèmes, le guide vise à aider les

apprenants à capables de numérique, plus ju Il propose u cours, de mo ment pour m leurs comp mondiale n contient enc espaces auss soulignent l'i défis mondia loppement d rôles et de r enseignants, pour adapter intégrer des rager la com vation chez l cherché à a le guide est t tirer parti d dans leur ens se comporte sables, auss dans le mond L'apprentiss agir l'accès à tats de l'app nants des c dont ils ont b siècle. Cepen un obstacle p sonnes dans ter des oppo gies numériq À l'occasion nationale de mars, l'UNES l'humanité o évolution a tants dans d dans les syst rique peut él cation à des a que les pers langue mino l'apprentiss tes peuvent t inclusifs des plus résistan logies numé sophistiquée tences numé tion devienne ge fondamen peuvent pas responsable. Pour metteuses de l'amélioratio nants margin la connectiv éducatives o d'importante lier en matiè d'accès à des riques de qua

L'APPROC EN MATIÈ NUMÉRIQ

Le Rapport n l'UNESCO a écoles prima que moins de ont mis en o l'utilisation d numérique répondre à

RAPPORT DE L'UNESCO

IMPACT DES RÉSEAUX SOCIAUX APPRENTISSAGE DES JEUNES

devenir des citoyens responsables
faire advenir un monde plus paci-
ste et plus durable.

un ensemble complet de plans de
odules et de stratégies d'enseigne-
notiver les apprenants et renforcer
tences en matière de citoyenneté
numérique. Les ressources qu'il
ouragent la participation dans les
biens physiques que numériques et
importance de faire face aux grands
ux en suivant les objectifs de dévelo-
ppement durable. En définissant de nouveaux
responsabilités pour les
le guide donne des conseils utiles
sur les méthodes d'enseignement et y
présente des outils technologiques afin d'encou-
rager la créativité et l'innova-
tion. Pour les enseignants qui
doivent appréhender le monde numérique,
ce guide est une ressource clé pour les aider à
tirer le plein potentiel des technologies
de l'éducation et préparer les élèves à
devenir des citoyens du monde respon-
sables dans le monde physique que
le monde numérique.

Le monde numérique a le potentiel d'élargir
l'accès à l'éducation, d'améliorer les résul-
tats de l'apprentissage et de doter les apprenants
des connaissances et des compétences
nécessaires pour relever les défis du 21e
siècle. Cependant, la fracture numérique reste
persistante pour des millions de per-
sonnes dans le monde, les empêchant de profiter
des opportunités offertes par les technolo-
gies.

À l'occasion de la toute première Journée inter-
nationale de l'apprentissage numérique, le 19
avril 2024, l'UNESCO a souligné "qu'environ 2/3
des personnes n'ont pas accès à internet. Cette
situation entraîne des changements impor-
tants dans divers aspects de la vie, y compris
les aspects éducatifs. L'innovation numé-
rique élargit l'accès aux possibilités d'édu-
cation pour les apprenants auparavant exclus - tels
que les personnes handicapées ou parlant une
langue minoritaire - et améliorer la qualité de
l'apprentissage. Les écoles numériques ouver-
tent les systèmes éducatifs plus adaptés aux
divers besoins des apprenants et ré-
pondent aux crises". En outre, les technolo-
gies numériques devenant de plus en plus
présentes et omniprésentes, les compétences
numériques et la maîtrise de l'information
sont un élément clé de l'apprentissage
numérique, sans lequel les individus ne
peuvent pas participer de manière efficace et
intégrée à la vie sociale, civique et écono-
mique, malgré les opportunités pro-
posées ces vingt dernières années, telles que
l'amélioration de l'accessibilité pour les apprenants
à besoins particuliers grâce à des avancées comme
la portabilité, les ressources
numériques et l'intelligence artificielle,
les inégalités persistent, en particu-
lier en matière de connectivité, de capacités et
de contenus d'apprentissage numé-
risés.

LE RÔLE DE L'UNESCO DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET D'ÉDUCATION

Le rapport mondial de suivi sur l'éducation de
2023 a révélé que seulement 40 % des
personnes sont connectées à internet et
seulement 10 % des écoles et des universités
ont mis en œuvre des politiques internes sur
l'IA. Tirer parti de la technologie
pour l'éducation nécessite de
répondre à des questions fondamentales sur



son utilisation appropriée. La pandémie de
COVID-19 a encore souligné l'importance de la
technologie numérique dans l'éducation, révé-
lant de grandes disparités dans l'accès et les
résultats de l'apprentissage. Reconnais-
sant l'importance de ce changement, les Nations
unies ont fait de l'apprentissage numérique une
priorité lors du Sommet sur la transformation
de l'éducation en 2022. L'appel à l'action Assu-
rer et améliorer la qualité de l'apprentissage
numérique lancé lors du sommet, souligne l'im-
portance d'utiliser trois clés pour libérer le pou-
voir de l'apprentissage numérique : contenu,
capacité et connectivité. En outre, la proliféra-
tion rapide des applications de l'IA dans l'édu-
cation, souvent sans réglementation claire, a
conduit à une demande croissante de soutien
technique et d'orientation.

En réponse à cette demande, l'UNESCO s'efforce
d'établir des cadres réglementaires, de doter les
enseignants et les apprenants de compétences
numériques et de collecter des données pour
éclairer les politiques dans un effort pour navi-
guer dans cette transition. L'UNESCO préconise
de tirer parti de l'innovation numérique pour
élargir l'accès aux possibilités d'éducation, amé-
liorer la qualité de l'apprentissage et mettre en
place des systèmes d'apprentissage inclusifs et
résilients. Cependant, aucun écran ne pourra
jamais remplacer un enseignant qualifié et une
salle de classe bien équipée. Lorsqu'elle est uti-
lisée correctement, la technologie peut complé-
ter et améliorer le travail des éducateurs. Pour
que la technologie améliore les résultats de l'ap-
prentissage et réduise les inégalités, nous
devons piloter activement la révolution numé-
rique dans l'éducation, selon nos propres
termes. Tel est le message central du Rapport
mondial de suivi sur l'éducation 2024 intitulé «
Les technologies dans l'éducation : qui est aux
commandes ? ». L'UNESCO adopte une approche
humaniste afin que la technologie soit conçue
au service des populations, conformément aux
cadres des droits de l'homme élaborés au
niveau international, et que les technologies

numériques soient exploitées en tant que bien
commun pour soutenir la réalisation de l'ODD 4
- Éducation 2030 et construire des futurs com-
muns de l'éducation au-delà de 2030. Le travail
de l'UNESCO est guidé par sa Stratégie sur l'innova-
tion technologique dans l'éducation (2022-
2025) publiée en 2021.

LE RÔLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS L'ÉDUCATION

L'IA permet de relever nombre de défis majeurs
dans l'éducation et de rendre les pratiques d'en-
seignement et d'apprentissage plus innovantes,
en aidant à réduire les obstacles à l'accès à
l'éducation, automatiser les processus de ges-
tion, analyser les schémas d'apprentissage et
optimiser les processus d'apprentissage en vue
d'améliorer les résultats scolaires. Dans le
même temps, son utilisation doit répondre aux
principes d'inclusion et d'équité. L'UNESCO aide
les États membres à faire usage du potentiel de
l'IA pour la réalisation de l'Agenda Éducation
2030, dans le cadre d'une approche humaniste.
Elle se concentre sur le rôle de l'IA dans le tra-
itement des inégalités dans les domaines de l'ac-
cès à la connaissance, de la recherche et de la
diversité des expressions culturelles pour l'em-
pêcher de creuser les fossés technologiques au
sein même des pays et entre eux. L'émergence
rapide d'outils d'IA générative en 2023 a accéléré
l'impact perturbateur de l'IA sur la société, y
compris sur le secteur de l'éducation, soulevant
des préoccupations juridiques et éthiques telles
que la violation de la propriété intellectuelle et
les atteintes à la vie privée.

L'UNESCO a joué un rôle de premier plan dans la
promotion du dialogue et des connaissances
dans le domaine de l'intelligence artificielle et
de l'éducation. Un certain nombre de manifesta-
tions et de publications ont permis de sensibiliser
aux vastes possibilités et implications de l'IA
pour l'éducation, et ont aidé les États membres
à commencer à relever des défis complexes. En
2019, l'UNESCO a organisé la Conférence inter-

nationale sur l'intelligence artificielle et l'éduca-
tion à Beijing, qui a abouti à l'adoption du
Consensus de Beijing, le tout premier document
proposant des recommandations quant à la
meilleure façon d'exploiter les technologies de
l'IA au service de l'éducation dans le cadre de
l'ODD 4-Éducation 2030. Pour aider ses États
membres à élaborer des stratégies et des politi-
ques en matière d'IA dans l'éducation, et
conformément au Consensus de Beijing, l'UNES-
CO a élaboré une série d'orientations détaillées,
notamment IA et éducation: guide pour les déci-
deurs politiques, qui vise à préparer les déci-
deurs à l'IA dans l'éducation, Enseigner l'intelli-
gence artificielle au primaire et au secondaire :
une cartographie des programmes validés par
les gouvernements, la toute première cartogra-
phie des programmes gouvernementaux d'IA au
primaire et au secondaire, et plus récemment, le
premier Guide pour l'IA générative dans l'édu-
cation et la recherche (Guidance for generative
AI in education and research). En outre, l'UNES-
CO élabore actuellement deux cadres de compé-
tences en matière d'IA pour les enseignants et
les étudiants.

Selon l'agence onusienne, il est urgent de mettre
en place une éducation plus résistante aux
crises, plus inclusive et à l'épreuve du temps, et
la transformation des écoles est un élément
essentiel de cet effort. Les écoles doivent être
repensées afin d'être non seulement plus résis-
tantes face aux perturbations physiques, mais
aussi plus réactives aux besoins en évolution
rapide des individus, de la société et du monde
du travail. L'UNESCO, en coopération avec ses
partenaires, a piloté la transformation numé-
rique centrée sur l'humain de l'enseignement
scolaire par le biais de modèles d'écoles numé-
riques ouvertes, dans le but de combiner la
technologie et les compétences humaines pour
créer un environnement d'apprentissage
flexible, inclusif et de qualité, tout en renforçant
l'éducation dans les espaces physiques et vir-
tuels.

Par A.B. et Agences

CAMEROUN

ADWAPAY AGRÈGE LES PAIEMENTS MOBILES AVEC SA PLATEFORME WEB

Les technologies financières ont le vent en poupe sur le continent. Les start-up du secteur, malgré la rareté des financements en capital-risque, continuent de se multiplier et de proposer aux populations des solutions innovantes. AdwaPay est une solution de technologies financières développée par la firme camerounaise Adwa Sarl. Elle permet aux entreprises et aux plateformes de commerce en ligne de recevoir des paiements mobiles. La start-up, basée à Douala, a été fondée en 2017 par David Christian Mbang. La solution ne dispose pas d'une application mobile. Il faut passer par le navigateur et accéder à la plateforme web. La documentation est accessible pour effectuer l'intégration ou alors, l'entreprise contacte directement la jeune pousse pour obtenir de l'assistance pour faciliter l'intégration. Après cette étape, il est possible pour l'entreprise de recevoir des paiements via Orange Money, PayPal, Express Union ou les cartes bancaires. Elle dispose également d'un tableau de bord depuis lequel elle peut suivre l'évolution des transactions. AdwaPay intègre également Adwamoney, un porte-monnaie électronique qui permet à l'utilisateur, ici les entreprises ou encore les plateformes de commerce en ligne, de disposer de leurs fonds à tout moment et d'Adwashop, un site marchand qui permet aux utilisateurs de commander ou de payer des produits ou des services présentés en ligne.

AdwaPay garantit des transactions allant jusqu'à 825 millions FCFA (environ 1,3 million \$). La solution fintech revendique plus de 3 000 transactions effectuées par jour et plus de 240 clients satisfaits. En 2020, elle a signé un accord de partenariat, pour mettre en place une banque digitale, avec la fintech gabonaise Fedha dans le but de faciliter l'accès aux services financiers aux populations de la région exclues du système bancaire traditionnel.

In We Are Tech Africa

NIGERIA

Retrait de 924 permis miniers non utilisés qui seront proposés à de nouveaux investisseurs

Au Nigeria, le secteur minier représente moins de 1 % du PIB, alors que le pays dispose de ressources minérales évaluées à 700 milliards de dollars. La spéculation qui entoure les permis miniers est l'une des explications à ce paradoxe auquel le gouvernement veut mettre fin.

Au Nigeria, le ministre des Mines Dele Alake a annoncé mercredi 24 avril, le retrait de 924 licences minières dormantes aux compagnies qui ne les utilisent pas. Ces titres miniers seront désormais proposés à de nouveaux investisseurs intéressés, selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Ce développement s'inscrit dans la stratégie des autorités visant à accroître la contribution du secteur minier à l'économie. Malgré des ressources minérales évaluées à 700 milliards de dollars, la contribution des Mines au PIB est inférieure à 1 %, notamment parce que les titulaires des permis miniers ne mettent pas en valeur les projets qu'ils possèdent. Selon les autorités, ce sont 273 licences d'exploitation minière à petite échelle, 528



licences d'exploration, 20 baux miniers et 101 licences d'exploitation de carrières qui ont été retirés.

« Je pense que cette mesure contribuera à assainir le système d'octroi de licences et à dissuader ceux qui abusent des possibilités offertes par le secteur. À l'avenir, le gouvernement fédéral sévira contre

le racket des licences et les pratiques spéculatives, tout en encourageant les investisseurs sérieux à créer des emplois dans le pays », a expliqué le ministre Alake. Rappelons que le Nigeria a annoncé fin mars son intention d'octroyer de nouveaux permis d'exploitation minière seulement aux compagnies

qui présenteront un plan de transformation locale des minerais. Cette mesure qui devrait favoriser le développement d'une industrie minière locale plus forte s'accompagne de la mise en place annoncée d'une nouvelle compagnie minière cogérée avec le secteur privé.

In Agence Ecofin

BURKINA FASO

Lancement d'un complexe avicole de 2,4 millions de dollars

Au Burkina Faso, la viande de poulet est une source privilégiée de protéines animale. Comme bon nombre de ses voisins d'Afrique de l'Ouest, le pays cherche à attirer les investissements privés dans l'industrie locale.

Amadou Dicko, ministre délégué chargé des Ressources animales, a procédé le 25 avril à l'inauguration d'un complexe avicole baptisé « Société de nutrition agroalimentaire » (SONU-AGRO) dans la commune de Komsilga. Basé sur un site de 2 hectares dans la localité de Bassemyam, cet établissement a mobilisé un investissement de 1,5 milliard Fcfa

(2,4 millions \$). D'après Alimata Sawadogo, directrice de l'entreprise, le complexe abrite une ferme avicole, une unité de fabrication d'aliments pour animaux d'une capacité de production de 75 tonnes par jour et un abattoir qui est en mesure de traiter 250 têtes de volailles par heure. « Nous disposons aussi d'une salle de transformation de la volaille, de tables de découpe et de chambres froides pour la conservation. Nous prévoyons d'injecter 3,5 milliards Fcfa (5,7 millions \$) dans une prochaine phase de développement de nos installations », ajoute la responsable. Selon M. Dicko,

cet investissement s'aligne sur les objectifs du gouvernement qui souhaite accroître la production et la consommation de produits avicoles dans le cadre de son programme « Offensive agropastorale et halieutique » mis en œuvre sur la période 2023-2025. Au Burkina Faso, l'industrie avicole contribue à hauteur de 6 % au PIB agricole. En 2022, la volaille comptait pour 50 % de l'effectif du cheptel national qui était évalué à plus de 70,5 millions de têtes d'animaux, d'après les données du ministère de l'Agriculture.

In Agence Ecofin

GOUVERNANCE

Jalel Trabelsi nommé envoyé spécial de la BAD pour le MENA et le Golfe

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, M. Akinwumi Adesina, a nommé l'ambassadeur Jalel Trabelsi, diplomate de carrière, au poste d'envoyé spécial pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord (MENA) et la région du Golfe.

L'ambassadeur Trabelsi apporte à ce poste plus de 30 années d'expérience en tant qu'éminent diplomate accompli.

En sa qualité d'envoyé spécial pour les régions du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Golfe, l'ambassadeur Trabelsi contribuera à forger des liens diplomatiques et stratégiques au sein des régions du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Golfe, en mettant l'accent sur les priorités stratégiques de la Banque, en renforçant les partenariats et en mobilisant des ressources des secteurs public et privé à

grande échelle pour réaliser des projets transformateurs en Afrique. De nationalité tunisienne, l'ambassadeur Trabelsi se prévaut d'une carrière marquée par plusieurs contributions et rôles importants. Il a été ministre plénipotentiaire pour les affaires africaines et ambassadeur de Tunisie au Nigeria, au Ghana, au Bénin, en Sierra Leone et auprès de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Il a également été doyen du Conseil des ambassadeurs arabes et a assumé d'autres fonctions en tant que conseiller du ministre des Affaires étrangères et chef de la Commission nationale pour la candidature de la Tunisie à la présidence de la Banque africaine de développement. Il est également spécialiste en droit international et a enseigné le droit diplomatique international à l'université

L'ambassadeur Trabelsi a obtenu de l'Université Libre de Bruxelles un master spécialisé en droit maritime et aérien et une maîtrise en sciences politiques et relations internationales avec la mention « grande distinction ». Il est également titulaire d'un master en sciences politiques de l'université de Tunis. Polyglotte, il parle couramment l'anglais, le français et l'arabe.

S'exprimant au sujet de sa nomination, l'ambassadeur Trabelsi a déclaré : « Je suis extrêmement honoré d'avoir été nommé à ce poste par M. Adesina. En tant qu'Africain, je suis motivé à continuer de servir notre continent et de contribuer au travail transformateur de la Banque africaine de développement sous la direction visionnaire de M. Adesina. Je veillerai à ce que la Banque maintienne et renforce davantage sa

coopération et son partenariat, excellents et fructueux, avec le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord (MENA) et la région du Golfe. »

M. Adesina a pour sa part déclaré : « Je suis ravi que l'ambassadeur Trabelsi soit mon envoyé spécial pour une région qui fort prometteuse pour la transformation économique de la Banque et de l'Afrique. Il a une solide expérience et une grande expertise dans le domaine des relations et de la coopération internationales, ainsi que dans celui de la négociation internationale. Il apporte une vaste connaissance des affaires africaines, arabes et européennes et une compréhension approfondie des activités de la Banque, ainsi que d'autres institutions financières régionales et internationales. »

In Agences

LIGUE 1 MOBILIS :

L'ESS rate l'opportunité de se rapprocher du podium

L'US Souf, écrasée par la JS Saoura (6-0), apparaît comme le premier relégable à six journées de la fin du championnat.

L'ES Sétif a raté une belle occasion de se rapprocher du podium, en se contentant d'un nul en déplacement face à l'US Biskra (2-2) alors qu'elle menait au score (2-0), tandis que la JS Saoura a réalisé un véritable récital offensif à la maison face à la lanterne rouge, l'US Souf (6-0), à l'occasion de la première partie de la 24^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi. Les Sétifiens qui espéraient revenir avec le gain du match face à une équipe de Biskra en proie au doute, croyaient faire le nécessaire en menant au score (2-0) au bout de 17 minutes de jeu, grâce à Zaâmour (9e) et Jiddou (17e). Les joueurs de l'entraîneur Mounir Zeghdoud sont revenus de loin en réduisant d'abord le score par Ouannas (30e), avant que le même joueur ne surgisse en seconde période pour égaliser (62e) et signer le doublé. Un résultat qui compromet sérieusement les chances de l'Entente (4e, 38 pts) pour terminer la saison sur le podium et participer à une compétition continentale, puisque les Sétifiens accusent quatre points de retard sur le troisième le CR



Belouizdad, ce dernier compte deux matchs en moins. De son côté, l'USB met fin à un triste bilan de deux revers de rang, dont l'élimination concédée en 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (1-3). Le MC El-Bayadh a renoué avec la gagne en s'imposant petitement face à l'USM Khenchela (1-0). Benzid a surgi à la 21e minute pour offrir une précieuse victoire aux siens, qui les rapprochent davantage du maintien. En revanche, l'USMK continue de manger son pain noir et aligne une quatrième défaite de rang. Les coéquipiers de Sid Ali Lamri n'ont engrangé qu'un seul petit point lors des cinq der-

niers matchs en championnat. Au sud du pays, la JS Saoura n'a pas fait dans la dentelle en atomisant à Béchar a lanterne rouge l'US Souf (6-0), et renoue ainsi avec la victoire, une semaine après la défaite concédée à Sétif (2-1). Dans un véritable festival offensif auquel a participé Rebbouh (9e, c.s.c), Amrane (24e), Saâdi (43e), Souibaâh (50e), Hadadou (79e) et Amieur (88e), la formation de la JSS a réalisé une belle opération en rejoignant la première partie du tableau (7e, 33 pts). Un succès de l'ES Ben Aknoun (14e, 23 pts) samedi à la maison face à la JS Kabylie (16h00), scellera définitivement le sort de l'USS parmi

l'élite, et sera mathématiquement reléguée en Ligue 2 amateur année après son accession. Cette 24e journée se poursuivra samedi, avec notamment au menu le match du leader le MC Alger (1e, 53 pts) à domicile face au Paradou AC (5e, 35 pts) à 20h00. Dans le bas du tableau, l'ASO Chef (12e, 27 pts), privée de son public (huis clos oblige), recevra un concurrent direct pour le maintien : le NC Magra (13e, 26 pts), dans un rendez-vous "à six points". Enfin, le match CS Constantine-USM Alger a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérois en Coupe de la Confédération africaine (CAF). **R.S.**

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE INDIVIDUELS DE JUDO :

DRIS MESSAOUD ET AMINA BELKADI SACRÉS CHAMPIONS D'AFRIQUE

Les judokas algériens Dris Messaoud (-73 kg) et Amina Belkadi (-63 kg) ont été sacrés champions d'Afrique pour la troisième fois consécutive, à l'issue des combats de la deuxième journée des Championnats d'Afrique 2024 (seniors individuels), disputés vendredi au Caire (Egypte). Messaoud a battu en finale le Tunisien Alaeddine Ben Chalbi, alors que Belkadi a dominé la Centrafricaine Nadia Matchiko Guimendego, rapporte l'APS. Ces deux nouvelles breloques en vermeil portent la moisson algérienne à cinq médailles (3 or, 1 argent, 1 bronze). Les deux judokas se rapprochent de la qualification aux jeux olympiques, une médaille d'or valant 700 points. Lors de la première journée disputée jeudi, les judokas algériens ont décroché trois médailles (1 or, 1 argent, 1 bronze). La médaille d'or a été décrochée par Kaïs Moudetere (-66 kg), vainqueur en finale devant l'Egyptien Ahmed Abdelrahman, alors que celle en argent a été remportée par Houaria Kaddour (-48 kg), après sa défaite en finale de la Tunisienne Oumaima Bedioui. La médaille de bronze a été l'œuvre de Faiza Aissahine (-52 kg). 190 judokas représen-



tants 34 pays dont l'Algérie, engagée avec 16 athlètes, prennent part à l'édition 2024 des Championnats d'Afrique Individuels/Seniors, qui se déroulent jusqu'au 27 avril courant, dans la capitale égyptienne Le Caire, selon les organisateurs. L'Algérie est présente avec neuf messieurs et sept dames, ayant effectué un dernier stage bloqué au Complexe Olympique d'Oran pour peaufiner leur préparation en prévision de cet événement. Il s'agit d'Abderrahim Lalioui (-60 kg), Kaïs Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud (-73 kg), Nour El Islam Larabi (-73 kg), Ahmed Rebahi (-81 kg), Lokmane Daroul (-90 kg), Abdallah Fala (-90 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) chez les messieurs. Chez les dames, la Direction technique nationale a sélectionné Houaria Kaddour (-48 kg), Faiza Aissahine (-52 kg), Yamina Halata (-57 kg), Belkadi Amina (-63 kg), Douniazed Boughalbouz (-70 kg), Souad Belakhel (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg). Les judokas algériens participent à cet important événement continental avec l'ambition de glaner un maximum de points dans la perspective d'une qualification aux Jeux olympiques de Paris 2024. Outre les Dris Messaoud (-73 kg) et Belkadi Amina (-63 kg), qui sont déjà bien partis pour atteindre cet objectif, d'autres athlètes comme Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) tenteront également leur chance, car le titre africain qui sera mis en jeu au Caire offrira pas moins de 700 points. **S.D.**

FESTIVAL DES SPORTS DE LA WILAYA D'ALGER

Coup d'envoi de la première édition

La première édition du Festival des Sports de la Wilaya d'Alger (25-27 avril) a débuté ce jeudi après-midi au club équestre à Bentalha (commune de Baraki), organisé par la wilaya d'Alger sous le patronage du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, sous le slogan "Al Bahdja nous réunit... le sport nous réunit." La cérémonie du coup d'envoi de cette manifestation a été marquée par la présence de plusieurs membres du gouvernement, qui ont visité les différents sites réservés pour abriter les activités sportives et de loisirs au menu de ce rendez-vous.

"Les sites retenus pour abriter cette grande manifestation sportive ont été aménagés et dotés de tous les installations nécessaires pour la réussite de cet événement, qui a pour objectif d'instaurer la culture de la pratique sportive chez les différentes franchises de la société et la rapprocher des citoyens", a déclaré le wali d'Alger Mohamed Abdennour Rabe-hi lors de son allocution. Le wali d'Alger a appelé "toutes les familles algéroises et algériennes à venir en masse et participer à ce Festival des sports à travers les différents activités qu'il propose." La première édition du Festival des Sports de la Wilaya d'Alger, prévu dans cinq sites différents de la capitale, devrait enregistrer une affluence record d'environ

un million de visiteurs, selon les organisateurs. Il s'agit des sites des Sablettes (Husseïn-Dey), le Parc urbain de Bab Ezzouar, Oued El Harrach (Vers Bentalha), le Parc Zoologique de Ben Aknoun et le Jardin des Grands Vents, relevant du Parc Dounia à Ouled Fayet. Le plus gros des activités aura lieu aux Sablettes, sur un espace de 6,4 kilomètres, notamment, la série de jeux traditionnels, appelée "Les Jeux d'autrefois", ainsi qu'une course pédestre, appelée "Course des Hirondelles."

"Le choix de ces sites est basé sur l'aspect écologique, puisque ils sont proches de la mer, de la forêt, et de la rivière. Ce rendez-vous inscrit au nom de la wilaya d'Alger sera organisé au mois d'avril de chaque année, où d'autres espaces seront ouverts.", a-t-il ajouté. t d'enchaîner : "Plus de 70 activités sportifs et de loisirs sont au programme au cours de ces trois jours de ce Festival, réservés à tous les franges de la société, notamment les jeunes, en plus d'activités destinés aux enfants, aux femmes, et aux personnes à capacité réduite." Le site de Oued El Harrach, lui, s'étendra sur près de 18 kilomètres, vers Bentalha, alors que les espaces réquisitionnés sur les autres sites, à Ben Aknoun, Ouled Fayet et Bab Ezzouar s'étendront sur plusieurs hectares. Plusieurs activités aquatiques sont également prévues aux Sablettes,

notamment un Aquathlon Swim & Run (25 avril), un triathlon juniors, Elite et Master (le 26 avril) et un duathlon, le 27 avril, qui lui sera destiné uniquement aux jeunes de moins de 15 ans. Parmi les sites réquisitionnés il y aura sept terrains pour le football, et 10 autres terrains pour le basketball, le handball et le volleyball, ainsi que plusieurs circuits pour la course à pied. Il y aura également des espaces qui seront dédiés à la pratique des arts martiaux et différents sports de glisse et d'escalade. A travers ce Festival, les organisateurs espèrent lutter contre la délinquance, en attirant les jeunes vers des activités "saines", même s'ils ne sont pas affiliés à un club ou une association sportive. Près de 20 espaces ont été réquisitionnés au niveau du site d'Oued El Harrach, dont une grande majorité pour les plus jeunes, alors que le site de Bentalha sera consacré à des courses d'endurance pour les chevaux. Outre les moyens matériels, et pour veiller au bon déroulement de l'événement, les organisateurs ont mobilisé plus de 400 encadreurs, représentants 40 Ligues et associations sportives. Concernant les déplacements pendant le Festival, les visiteurs bénéficieront du transport gratuit à bord des bus de l'ETUSA le vendredis et samedi, de 7h00 du matin à 19h00.

APS

LIRE MILAN KUNDERA

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE

Milan Kundera est un des principaux écrivains contemporains. Auteur dont la vie a été tourmentée par le communisme.

Kundera a quitté la Tchécoslovaquie pour se réfugier en France au milieu des années 70. La plupart de ses romans (*La plaisanterie*, *La vie est ailleurs*, *Risibles Amours*, *Le livre du rire et de l'oubli...*) sont des romans que l'on peut qualifier de philosophiques : ils mettent tous en scène des individus aux prises avec l'histoire, la politique, leur destinée (comme en témoignent notre sélection des citations de Kundera).

La principale difficulté rencontrée par ses personnages est celle de la création du sens : Comment donner un sens à son existence ?

Nous avons déjà donné un compte-rendu, sur ce même journal, pour son roman le plus connu : « *L'Insoutenable légèreté de l'être* », dont l'histoire se déroule principalement à Prague dans les années 1960 et 1970. Il explore la vie artistique et intellectuelle de la société tchèque au cours de la période communiste, à partir du printemps de Prague jusqu'à l'invasion soviétique de 1968. Les personnages principaux sont Tomáš, un chirurgien, sa femme, Tereza, photographe angoissée par les infidélités de son mari; Sabine, maîtresse de Tomáš, une artiste à l'esprit libre ; et Franz, un universitaire suisse amoureux de Sabine.

Aujourd'hui, nous allons sonder son autre roman, tout aussi connu et internationalement apprécié, « *L'Immortalité* », publié en 1990 en France et en 1993 en République tchèque. Il s'agit du sixième roman de l'auteur.

Les personnages mis en scène sont deux sœurs, Agnès et Laura. Agnès est l'épouse de Paul. Après la mort d'Agnès dans un accident de voiture, Paul épouse Laura. Avant l'accident qui provoque sa mort, Agnès commençait petit à petit à se détacher du monde, comme si elle voulait céder la place à quelqu'un d'autre. Par son mariage avec Paul, Laura prendra la place d'Agnès après sa mort.

Kundera veut montrer les distinctions entre le soi et l'image de soi, qui seraient les deux composantes de l'individu. Si le soi est mortel, l'image peut, elle,

aspirer à l'immortalité. Il a puisé dans la culture européenne des exemples de cette course à l'immortalité. L'individu ayant le désir d'immortalité va exclusivement se consacrer à l'image et non à l'objet, car cette image est devenue plus réelle que l'objet. C'est pour cela que l'on poursuit des modèles, des individus qui ont atteint l'immortalité (comme Goethe) et que l'on méprise alors sa propre individualité.

EXTRAITS

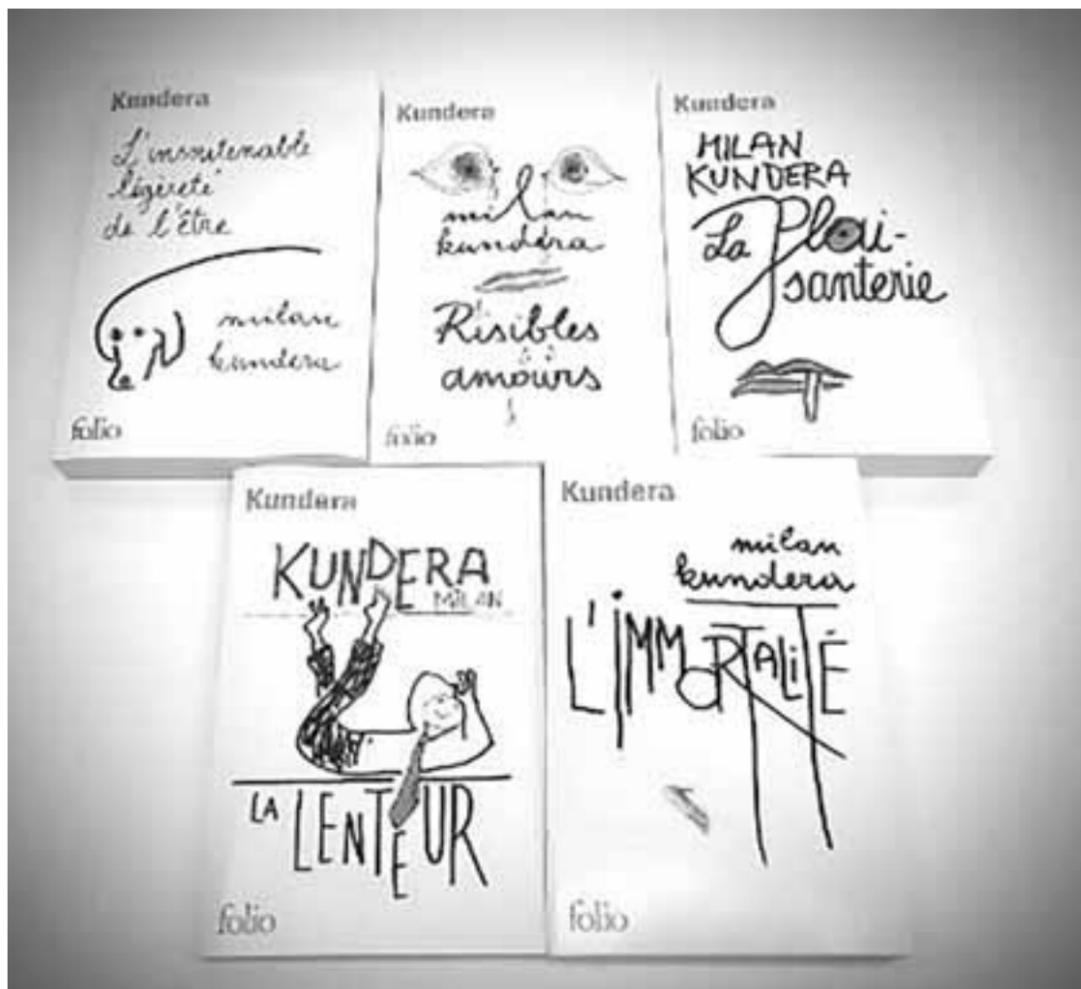
« Car on ne peut considérer un geste ni comme la propriété d'un individu, ni comme sa création (nul n'étant en mesure de créer un geste propre, entièrement original et n'appartenant qu'à soi), ni même comme son instrument ; le contraire est vrai : ce sont les gestes qui se servent de nous ; nous sommes leurs instruments, leurs incarnations. « La vocation de la poésie n'est pas de nous éblouir par une idée surprenante, mais de faire qu'un instant de l'être devienne inoubliable et digne d'une insoutenable nostalgie.

« La mort et l'immortalité formant un couple d'amants inséparables, celui dont le visage se confond avec le visage des morts est immortel de son vivant. « L'homme peut mettre fin à sa vie. Mais il ne peut mettre fin à son immortalité.

« Le pouvoir du journaliste ne se fonde pas sur le droit de poser une question, mais sur le droit d'exiger une réponse.

« Rien, en effet, n'exige plus d'effort de pensée que l'argumentation destinée à justifier la non-pensée. « Nous n'apprenons jamais pourquoi et en quoi nous agaçons les autres, en quoi nous leur sommes sympathiques, en quoi nous leur paraissions ridicules ; notre propre image est pour nous le plus grand mystère.

« Je pense, donc je suis est un propos d'intellectuel qui sous-estime les maux de dents. Je sens, donc je suis est une vérité de portée beaucoup plus générale et qui concerne tout être vivant. [...] Le fondement du moi n'est pas la pensée mais la souffrance, sentiment le plus élé-



mentaire de tous. Dans la souffrance, même un chat ne peut douter de son moi unique et non interchangeable. Quand la souffrance se fait aiguë, le monde s'évanouit et chacun de nous reste seul avec lui-même. La souffrance est la Grande École de l'égoïsme.

« Le souci de sa propre image, voilà l'incorrigible immaturité de l'homme. « Être mortel est l'expérience humaine la plus élémentaire, et pourtant l'homme n'a jamais été en mesure de l'accepter, de la comprendre, de se comporter en conséquence. L'homme ne sait pas être mortel. Et quand il est mort, il ne sait même pas être mort. « Chemin : bande de terre sur laquelle on marche à pied. La route

se distingue du chemin non seulement parce qu'on la parcourt en voiture, mais en ce qu'elle est une simple ligne reliant un point à un autre. La route n'a par elle-même aucun sens ; seuls en ont un les deux points qu'elle relie. Le chemin est un hommage à l'espace. Chaque tronçon du chemin est en lui-même doté d'un sens et nous invite à la halte. La route est une triomphale dévalorisation de l'espace, qui aujourd'hui n'est plus rien d'autre qu'une entrave aux mouvements de l'homme, une perte de temps.

« La honte n'a pas pour fondement une faute que nous aurions commise, mais l'humiliation que nous éprou-

vons à être ce que nous sommes sans l'avoir choisi, et la sensation insupportable que cette humiliation est visible de partout.

« Vivre, il n'y a là aucun bonheur. Vivre : porter de par le monde son moi douloureux. Mais être, être est bonheur. Être : se transformer en fontaine, vasque de pierre dans laquelle l'univers descend comme une pluie tiède.

« L'humour ne peut exister que là où les gens discernent encore la frontière entre ce qui est important et ce qui ne l'est pas. Aujourd'hui, cette frontière est indiscernable. I. M.

GRIOTS, GOUWWÂL ET AUTRES HAKAWATIS FAIRE REVIVRE LE RÔLE DU CONTEUR POPULAIRE

Les deux conteurs Kada Bensemicha et Farès Idir ont récemment, présenté un spectacle de contes, revisitant des histoires inspirées de récits fantastiques. Les conteurs ont donné voix à des récits et histoires fantastiques puisés dans le riche patrimoine oral algérien. Rythmant leur récit avec des percussions du bendir et du karkabou, Kada Bensemicha et Farès Idir ont dépoussiéré des contes anciens, récits et devinettes transmises par le conte de génération en génération.

Dans un décor rehaussé par les œuvres et

installations de l'artiste Denis Martinez, présent à l'occasion, Kada Bensemicha a emmené le public dans une promenade poétique, dans un habillage sonore rythmé par les raisonnances du bendir et les tintements de karkabou. Usant de ses talents de conteur, Bensemicha a su réhabiliter l'art du conte populaire par une prestation singulière qui met en valeur le conte à travers l'interaction du public. Statique ou en mouvement, les deux narrateurs ont déclamé contes et devinettes devant un public. I.Med

SOCIOLOGIE DU RIRE ET DU SOURIRE

La portée culturelle de la plaisanterie

L'origine des blagues sur Mascara demeure inconnue; plusieurs explications ont été données sur le phénomène de la "blague mascaréenne", mais aucune n'est donnée pour définitivement tranchée. Reste que cette spécificité ne contrarie pas pour autant les Mascarais, au contraire, ceux-ci prennent avec beaucoup d'humour et de sérénité cette propension à se marrer de la blague sur les Mascarais, ce qui ren-

seigne sur l'esprit ouvert et tranquille de gens de culture de cette ville.

Mascara n'est pas également la ville de l'Emir, de Abou Ras ou de Belloumi, Mascara est une ville qui a séduit et captivé les gens de toutes les villes d'Algérie. Tous reconnaissent qu'elle a été accueillante et bienveillante pour les étrangers; de même que les Mascarais ont toujours souhaité la bienvenue dans

leur ville aux autres enfants des villes algériennes. En résumé, le thème le plus abordé est cette propension des Mascarais à rester décontractés et ouverts, dotés d'une culture de fond pour faire face aux épreuves de tous les jours. Il n'est que voir ses habitants parler discuter et s'exprimer pour constater que les Mascarais n'ont rien à voir avec les blagues qu'on invente sur le

compte. Mais force est de remarquer aujourd'hui que cette spécificité de la blague de Mascara est en train de perdre son effet et son attrait, de sorte que, actuellement, on n'entend que très rarement dans les autres villes d'Algérie, une "blague mascaréenne". Si le phénomène a connu ses heures de gloire par le passé, maintenant la blague de Mascara est tombée en désuétude et n'est plus "à la mode". I.Med

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA
DAIRA DE FOUKA
COMMUNE DE FOUKA

Tel : 024-31-14-66
NIF : 098542259597508

L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

N° 02/2024

Le président de l'assemblée populaire communale de Fouka lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

Acquisition (01) un camion à benne tasseuses 10M³

Les entreprises intéressées spécialisées dans le domaine ayant un agrément pour pratiquer cette activité se voir le cahier des charges, au niveau de l'APC - bureau secrétariat-de président de l'assemblée populaire communal contre paiement de cinq mille dinars (5000 DA) auprès du trésorier inter communal -Fouka .

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1/Le dossier de candidature :

- une déclaration de candidature rempli signée et cachetée et datée.
- une déclaration de probité rempli signée et cachetée et datée.
- le statut pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tous documents relatifs permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires.
 - a- Capacités techniques : copie d'agrément d'activité demande.
 - b- Capacité finances : bilans financiers des trois dernières années (2021/2022/2023)
 - c- Capacité professionnelles : références professionnelles justifiées par les attestations de bonne exécution des projet même nature.
- Le numéro de l'identification fiscale le NIF+NIS.
- Extrait de rôle de l'année en cour apure ou avec un échéancier de paiement moins de 03 mois.
- Casier judiciaire du soumissionnaire valide
- Attestation de mise à jour CNAS+CASNOS
- Copie de registre de commerce.

2/Offre technique :

- La déclaration à souscrire rempli signée et cachetée et datée.
- le cahier des charges rempli signé et cacheté et daté portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- engagement de délai de livraison rempli signé et cacheté et daté
- Mémoire technique justificatif rempli signé et cacheté et daté
- Certificat de garantie de produit.
- L'origine de produit.
- Fiche technique du produit rempli signé et cacheté et daté

Offre financière :

- La lettre soumission remplie signée, cachetée et datée.
- Bordereau des prix unitaires rempli signé, cacheté et daté.
- Détail quantitatif et estimatif rempli signé, cacheté et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n. 02/2024 l'objet de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ».

La date limite de dépôt des offres est fixée dix (10) jours à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée au dixième (10ème) jour à compter de la date de la première parution à partir de 13h :00 jusqu'à 14h :00, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis sera publique et aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de l'APC DE FOUKA .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois plus le délai de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

NB : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, et en cours de validité.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA de BOUIRA
DAIRA de KADIRIA
COMMUNE de DJEBAHIA

NIS : 0984 1026 5096 024

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°: 06 / 2024

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de DJEBAHIA lance un avis d'appel d'offres ouvert pour la réalisation du projet :

Réalisation de la route reliant Chenaine a Ouled Allal sur 1.8 kms (2eme tranche)

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la Commune, contre paiement de la somme de Trois Mille Dinars (3.000,00) DA.

Les offres sont adressées à Mr le Président de l'A.P.C de DJEBAHIA et doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°..... l'objet de l'appel d'offres..... ».

PIECES EXIGES DES SOUMISSONNAIRES

1- Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature
 - une déclaration de probité;
 - les statuts pour les sociétés;
 - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
 - tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- a/ Capacités professionnelles : une certificat de qualification et de classification activité classification en Travaux publique catégorie 02 et plus
- b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire;
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif . Planning
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- L'offre financière contient :

- la lettre de soumission;
- le bordereau des prix unitaires (BPU);
- le détail quantitatif et estimatif (DQE);

- La date limite de dépôt des offres est fixée par Dix (10) jours après l'affichage dans les journaux nationales avant Midi (12h 00 mn) .

- L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'A.P.C a le même jour de dépôt à 13 h 00 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de Cent cinq (100) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 28/04/2024

ANEP : N° 2416013589

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
WILAYA DE TISSEMSILT
N°NIF : 419031000038021

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publique

Direction de l'environnement de la Wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel national ouvert avec exigence de capacité minimales n°14/2023:

« Acquisition de 11 camions bennes tasseuses »

Et Conformément aux dispositions des articles 72/159/160/161/162 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,

Qu'à l'issue de continuer l'évaluation des offres techniques et financières l'attribution provisoire est prononcée aux entreprises :

Nom l'entreprise	N°NIF	Montant de soumission DA (T.T.C)	Montant corrigé DA (T.T.C)	Délai de Réalisation
Euraf RAMADANE KARIM	001009080700336	95.700.000,00	95.700.000,00	01jour

Les soumissionnaires non retenus sont invités de se rapprocher à nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de parution de l'attribution provisoire.

Les soumissionnaires ayant participées à la consultation peuvent adresser leurs recours dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis d'attribution conformément du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 28/04/2024

ANEP : N° 2416011620

L'EXPRESS DU 28/04/2024

ANEP : N° 2416013612

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE SUR LE LOGICIEL AUTOPILOT

Tesla rappelle deux millions de véhicules

L'agence américaine de sécurité automobile a noté que lors de son enquête sur le logiciel Autopilot, lancée en août 2021, elle a identifié au moins 13 accidents impliquant un ou plusieurs décès et de nombreux autres impliquant des blessures graves.



Les autorités américaines de régulation de la sécurité automobile ont annoncé vendredi dernier avoir ouvert une enquête sur le rappel par Tesla de plus de 2 millions de véhicules en décembre pour renforcer la sécurité du logiciel de conduite autonome Autopilot.

La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) a annoncé l'ouverture d'une enquête à la suite d'accidents préoccupants survenus après l'installation de la mise à jour suivant le rappel. L'enquête est également motivée par les "résultats des tests préliminaires de la NHTSA sur les véhicules révisés". Par ailleurs, une partie des

révisions nécessitent l'accord du propriétaire, qui est en mesure de les annuler facilement. L'agence a déclaré que Tesla avait effectué des mises à jour logicielles pour résoudre

les problèmes signalés, mais que le constructeur automobile ne les avait "pas intégrées au rappel de véhicules ou n'avait pas remédié à un défaut posant un risque sécuritaire déraisonnable." La nouvelle enquête couvre les Model Y, X, S, 3 et Cybertruck aux

États-Unis équipés du logiciel Autopilot et produits entre les années 2012 et 2024, a indiqué la NHTSA. L'agence de sécuri-

té automobile a noté que lors de son enquête sur le logiciel Autopilot, lancée en août 2021, elle a identifié au moins 13 accidents impliquant

un ou plusieurs décès et de nombreux autres impliquant des blessures graves dans lesquels "une mauvaise utilisation prévisible du système par le conducteur a joué un rôle apparent." La NHTSA a également fait part vendredi de ses inquiétudes concernant le nom

du logiciel Autopilot, qui "peut amener les conducteurs à croire que l'automatisation a de plus grandes capacités qu'en réalité et les inciter à trop

faire confiance à l'automatisation". Tesla n'a pas répondu à une demande de commentaire dans l'immédiat. Le

rappel des 2 millions de véhicules avait pour but d'améliorer la lisibilité des alertes visuelles et de faire désactiver la direction automatisée (Autosteer) si les conducteurs ne répondent pas aux avertissements d'inattention et aux vérifications complémentaires.

Tesla a déclaré qu'il limiterait l'utilisation de l'Autopilot pendant une semaine si une utilisation inappropriée majeure était détectée.

In L'Indépendant

ÉTATS-UNIS

Les métiers manuels deviennent tendance

À mesure que la désaffection pour les études supérieures s'accroît, les formations professionnelles recrutent davantage. D'autant que les salaires des ouvriers spécialisés ont récemment augmenté plus que les autres, souligne la presse américaine. "L'Amérique a besoin de plombiers et la génération Z répond à l'appel", constate The Wall Street Journal. "Les ouvriers spécialisés font leur grand retour", confirme de son côté NPR, la radio publique américaine.

Alors que les inscriptions en premier cycle dans les universités américaines sont en baisse depuis une dizaine d'années (3 millions d'étudiants en moins depuis 2011), les écoles qui forment aux métiers manuels enregistrent en revanche un fort regain d'intérêt.

Surtout depuis la pandémie.

Au cours des deux dernières années, les inscriptions dans ce type de cursus ont grimpé de 16 %. Le nombre d'élèves qui se forment aux métiers de la construction a même augmenté de 23 % en deux ans.

L'apprentissage a également le vent en poupe. La demande pour combiner expérience professionnelle et programme d'études, souvent payé par les employeurs, a explosé. Dans une enquête réalisée l'année dernière auprès de lycéens et d'étudiants par la société de logiciels Jobber, "75 % se sont déclarés inté-

ressés par des écoles proposant une formation rémunérée sur le terrain", rapporte le Wall Street Journal. Le coût des études supérieures aux États-Unis - qui ne cesse d'augmenter - n'y est pas pour rien. "De nombreux jeunes de la génération Z affirment qu'ils n'ont d'autre choix que de renoncer à l'université", explique NPR. Pour beaucoup, vivre chez leurs parents

jusqu'à ce qu'ils commencent à rembourser leurs prêts étudiants n'est pas une option.

Or les États-Unis ne manquent pas seulement de plombiers, mais aussi de soudeurs, de mécaniciens, de chauffagistes et d'électriciens. Et dans tous ces métiers la pénurie persistante d'ouvriers spécialisés et d'artisans a fait nettement grimper les salaires.

Depuis quatre ans, le salaire moyen des nouvelles recrues dans le secteur de la construction n'a cessé d'augmenter. En 2023, il frôlait les 50 000 dollars annuels. En Pennsylvanie, un ouvrier spécialisé sortant de formation pouvait jadis espérer gagner dans

les 35 000 dollars par an. "Aujourd'hui, son salaire sera plus proche de 60 000 dollars", explique Michael McGraw, directeur exécutif de la Plumbing-Heating-Cooling Contractors Association.

Aux yeux des jeunes Américains, ces métiers ont également l'avanta-

ge de promettre désormais une meilleure sécurité de l'emploi qu'un travail de bureau. La majorité des personnes interrogées en 2023 par Jobber ont estimé que, "compte tenu de l'essor de l'intelligence artificielle", un emploi manuel est plus sûr que qu'un poste de col blanc, note NPR. Certaines spécialités, comme la soudure, la plomberie ou les machines-outils, ont en outre pris "un coup de jeune" grâce aux nouvelles technologies et les ont rendues plus

attrayantes. Et de nouveaux métiers sont apparus. "Il y a tellement de demande pour les installateurs d'éoliennes que bien souvent ils gagnent plus de 100 000 dollars par an", explique Nitzan Pelman, fondatrice de Climb Hire, une entreprise qui aide les personnes à faible revenu à se reconverter. Enfin, ces professions attirent des jeunes tentés par l'entrepreneuriat. Ainsi Colby Dell, 19 ans, qui apprend la réparation automobile dans l'État de Washington. Il envisage de lancer sa propre entreprise de rénovation complète de véhicules et de fabrication de pièces de carrosserie sur mesure. "Je pensais que c'était juste un passe-temps. Mais en m'intéressant aux écoles qui proposent ce type de formation, j'ai compris que mon rêve pouvait devenir mon métier."

In Courrier International

SELON UNE ÉTUDE

CERTAINS ADDITIFS ALIMENTAIRES ENTRAÎNENT UN RISQUE ACCRU DE DIABÈTE

Les émulsifiants, additifs les plus courants dans l'industrie alimentaire, sont soupçonnés de favoriser le développement de diabète de type 2, selon cette étude menée entre 2009 et 2023.

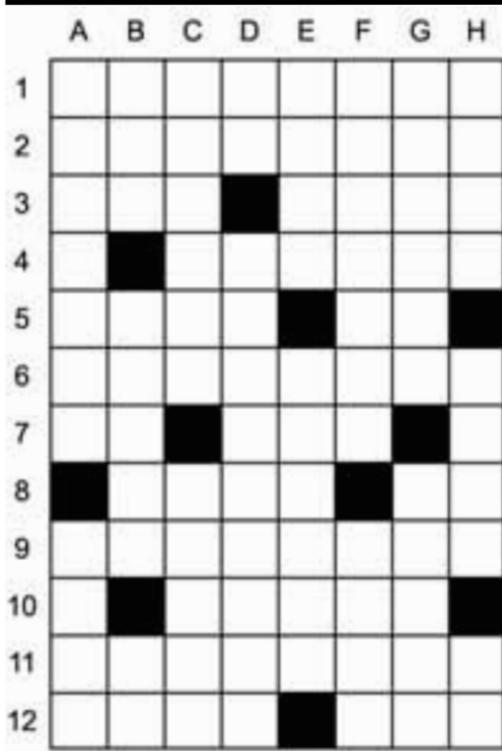
On les retrouve dans de nombreux produits. Utilisés pour améliorer la texture et la consommation de ces derniers, les émulsifiants sont les additifs les plus courants au sein de l'industrie alimentaire. Une vaste étude parue mercredi 24 avril, mais dont la méthodologie fait l'objet de plusieurs critiques, avance que la consommation fréquente de certains de ces émulsifiants semble associée à un risque légèrement plus élevé de diabète. « La consommation de certains additifs alimentaires émulsifiants serait associée à un risque accru de diabète de type 2 », explique dans un communiqué l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), selon l'AFP.

Regroupés au sein de l'équipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle (Eren-Cress), des chercheurs et chercheuses de l'organisme public ainsi que de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), de l'université Sorbonne Paris Nord, de l'université Paris Cité et du Conservatoire national des arts et métiers ont contribué à l'étude parue dans The Lancet. Diabetes & Endocrinology. Ce travail a été réalisé en France dans le cadre d'une étude dite de cohorte. Cette méthode consiste à suivre pendant des années un groupe de personnes en observant quelles pathologies elles développent tout en mesurant de multiples facteurs liés à leurs modes de vie. Ici, cette cohorte, dite Nutrinet, suivie par les chercheurs, comporte quelque 100 000 adultes accompagnés pendant une quinzaine d'années, entre 2009 et 2023. Elle a déjà donné lieu à de nombreuses études, certaines suggérant un lien entre la consommation d'édulcorants et la survenue de maladies cardiovasculaires ou de cancers. Cette fois, les chercheurs ont conclu qu'il était plus fréquent de développer un diabète de type 2 lorsque l'on consomme souvent des aliments contenant des émulsifiants comme les carraghénanes ou la gomme xanthane. Toutefois, comme les précédentes études de la même équipe, ses conclusions ont été accueillies prudemment par d'autres chercheurs, qui pointent plusieurs limites au niveau de la méthodologie. Celles-ci, pour certaines admises par les auteurs eux-mêmes, sont en partie liées au principe même d'une étude de ce type, dite observationnelle : elle ne permet pas d'établir un rapport direct de cause à effet entre la consommation de ces additifs et la survenue d'un diabète. Il n'est même pas évident que le risque de diabète soit associé précisément à la consommation de ces émulsifiants, comme le souligne l'épidémiologiste et professeur de nutrition Gunter Kuhnle dans une réaction au Science Media Center britannique. « Cette étude est susceptible de montrer un lien entre le diabète et des aliments qui contiennent généralement certains émulsifiants, mais pas une association avec ces émulsifiants eux-mêmes », note le spécialiste.

Et, en tout état de cause, « l'ampleur des effets est très réduite », remarque-t-il.

In Le Monde avec Agence

Mots Croisés



LES MOTS FLÉCHÉS

VERTICALEMENT

- A. Grandes personnes. Rigolera.
- B. Cubes pour le jeu. Établissement industriel. Du genre paresseux.
- C. Étendues liquides. C'est un courriel.
- D. Il traverse Turin. Malgré cela.
- E. Fit partir le coup. Baigné, trempé.
- F. Qui est sans vie. Récipients de chimistes.
- G. Intervalle de notes. Ce n'est pas du bénéfice.
- H. Arrivées par la mère. Barre de fermeture. Article espagnol.

HORIZONTALLEMENT

- 1. Action d'accueillir un enfant.
- 2. Débloque.
- 3. Fatigue les nerfs. Pas réussi.
- 4. Fruit à conserve.
- 5. Argent populaire. Quatre romain.
- 6. Dispersée çà et là.
- 7. Supposons... Direction sur la boussole.
- 8. Poisson ou capitaine. Pascal en bref.
- 9. Retendre le ressort de la pendule.
- 10. Donner un coup de main.
- 11. Elle a de jolies cuisses de grenouille.
- 12. Condiments. Spécialité de Guérande.

PRINCIPE DE PYTHAGORE	BOÎTES À LUNETTES	AUTO DE L'ARMÉE AMÉRICAINE	MARSUPIAL	BOUTS D'HERBE	FILM MÉDIOCRE
AMATEUR DE SOURIS	CITÉ DE LA BD	DIMINUA LA LONGUEUR	CANINE DE CHIEN	AUTOCHTONE DE L'UTAH	DIC-TATORIAL
DÉTAIL D'UNE LISTE					
ASCÈTE HINDOU		BOULLIE DE FARINE DE MAÏS			
COULEUR CHAIR			CHIFFRE D'AFFAIRES ABRÉGÉ	POISSON DE LA MÉDITERRANÉE	
UNITÉ ROUMAINE					ON L'ASSOCIE AU YANG
MILLI-LITRE					ENSEMBLE DES GENS DU PAYS
GÉNÉRAL ORIENTÉ AU SUD					DÉTÉRMINANT POSSESSIF
ENDROIT OÙ TRAVERSER LA RIVIÈRE	DOCTEURS DE LA LOI MUSULMANE				TERME D'ÉCHÉCS
		FAIRE UNE TRESSÉ	GRAND VESTIBULE	QUI ONT PERDU LES PÉTALES	DEUX AU TEMPS DE CÉSAR
		MAUVE	PAS TRÈS ABORDABLE	COUPE FRISÉE	MARQUE DE DÉDAÏN
ATHLÈTE QUI ENCHAÎNE DIX ÉPREUVES	RÉGION DU SUD DE LA FRANCE			PRÉNOM SLAVE	
	PRIX À PAYER				
EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE					
ÉGARER					
			DIVINITÉ GRECQUE DE LA TERRE		
CUBERAS DU BOIS					



SIDOKU

4								2
1	2	8				6	9	7
	6		8		9		1	
			3	4	8			
	7		1		5		4	
	9	4	2		7	5	3	
6		3	9	7	2	1		4
		1		5		9		
	4	2				3	7	

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ALTO ATLAS BOLEE BOURSE CARNAVAL CERNEAU DEBIT ENLAIDIR EXAUCE
 EXTRAIRE GLORIEUX IBIS LONGTEMPS MICROBE PICADOR PROMETTRE REGLER
 RETICENT SATINETTE SEVRAGE TRANSITER UNANIME USINER VIRUS

L	E	E	T	E	E	B	B	S	E	R	T
O	B	C	R	X	N	O	A	T	P	E	N
N	O	U	A	T	U	L	T	U	I	L	E
G	R	U	N	R	T	E	A	L	C	G	C
T	C	V	S	A	N	E	I	I	A	E	I
E	I	E	I	I	N	A	M	R	D	R	T
M	M	B	T	R	N	I	V	O	O	I	E
P	I	A	E	E	U	E	M	A	R	L	R
S	S	C	R	D	S	S	R	E	L	P	G

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:48	DOHR 12:50	ASR 16:27	MAGHREB 19:15	ISHA 20:41
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL À RIYADH L'ALGÉRIE Y PREND PART

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, est arrivé, hier, dans la capitale saoudienne, Riyadh, pour prendre part à la réunion spéciale du Forum économique mondial dont les travaux débiteront aujourd'hui en Arabie saoudite. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cette

réunion spéciale, intitulée « Coopération internationale, Croissance et Energie pour le développement », portera sur « l'examen des différentes questions et évolutions économiques mondiales dans l'objectif de promouvoir une coopération internationale multipartite pour élaborer des solutions communes face aux différents défis sécuritaires, de développement et envi-

ronnementaux ». Le communiqué précise que le ministre devra participer, dans ce cadre, à une session de discussions sur « les dynamiques géopolitiques et les conséquences de la transition énergétique », où il présentera « le rôle de l'Algérie et sa contribution à la promotion de la sécurité énergétique dans son environnement euro-méditerranéen ».

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 28 AVRIL 2024 // N°801 // PRIX 20 DA

ABDERRACHID TABI LE SOULIGNE :

La « justiciabilité électronique, une étape charnière de la justice numérique »

L'élargissement du champ des pratiques judiciaires et leur tendance à la diversité et à la spécialisation « appellent un travail incessant et assidu pour davantage d'autonomisation et une meilleure maîtrise des outils modernes... ».

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a souligné hier que la réforme globale et la modernisation de la justice, ainsi que l'ancrage de la justice numérique figuraient parmi les principales priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans une allocution à l'ouverture d'une cérémonie de célébration du 60^e anniversaire de l'installation de la Cour suprême, qu'il a présidée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, sous le thème « Vers une Cour suprême numérique », M. Tabi a précisé que « la réforme globale de la justice pour en garantir l'indépendance et la modernisation, et l'ancrage de la justice numérique figurent parmi les principaux axes et priorités du programme du Président de la République », soulignant le souci du Président de la République de « doter la justice de tous les cadres à même de lui permettre de relever les défis auxquels fait face le monde d'aujourd'hui avec ses mutations effrénées et complexes ». Cet intérêt « exige des magistrats d'être à l'écoute des préoccupations du citoyen, lui assurer sa sécurité juridique et trancher ses litiges dans des délais raisonnables, tout en garantissant son droit à un procès équitable et à l'équité, outre le fait de diffuser la sérénité au sein de la société et traiter, avec professionnalisme, les affaires émergentes caractérisées par leur variété et leur complexité, car, a-t-il dit, la Magistrature étant le levier de toute transformation dans la société et le régulateur de toutes ses interactions ». L'élargissement du champ des pratiques judiciaires et leur tendance à la diversité et à la spécialisation « appellent un travail incessant et assidu pour davantage d'autonomisation et une meilleure maîtrise des outils modernes », a



souligné le ministre, précisant, dans ce cadre, que le secteur de la justice « a connu un progrès palpable en termes de transformation numérique de tout le système juridique intégré », ce qui a permis de « faciliter les procédures judiciaires et administratives des justiciables et des auxiliaires de justice, au même titre. C'est là le même intérêt qui a permis une révision du système juridique parallèlement aux autres réformes pour les mettre en conformité avec la Constitution de 2020 et les mécanismes internationaux pertinents ». Le ministre de la Justice a indiqué, en outre, que « la justiciabilité électronique est une étape charnière de la justice numérique qui requiert la conjugaison de tous les efforts pour se mettre au diapason de l'évolution rapide de la justice numérique dans le monde et enrichir le travail judiciaire », relevant que la Cour suprême « est engagée dans cette démarche nationale à travers son travail assidu en matière de numérisation ». Par ailleurs, M. Tabi a indiqué que « le soixantenaire de la Cour suprême se veut une occasion pour se remémorer une étape historique

du système juridique national riche en hauts faits, et les sacrifices de la première génération de ceux qui ont répondu présent à l'appel de la Patrie durant la glorieuse Guerre de libération, pour s'engager avec fermeté et dévouement sur la voie de l'édification des Institutions de l'Etat, et œuvrer avec une volonté de fer pour surmonter les circonstances de cette étape cruciale de l'histoire de l'Algérie indépendante, en jetant les bases d'une magistrature sous-tendue par les principes de la justice ». Et d'ajouter que les premiers magistrats, ainsi que les fonctionnaires et les avocats avaient, alors, fait preuve d'une « volonté farouche pleine et d'une forte détermination à construire les fondements des institutions judiciaires, d'autant que cette génération était soucieuse de s'acquitter de sa responsabilité nationale et historique dans l'édification d'une justice nationale forte et impartiale ». M. Tabi a, également, précisé que l'organisation judiciaire algérienne « a franchi des étapes importantes qui ont reflété l'évolution du système constitutionnel, avant d'être couronnée par une

réforme de la Constitution de 2020, où le programme de réforme de la justice adopté par l'Etat a permis de renforcer les structures judiciaires pour rapprocher la justice du citoyen, créer des pôles et des tribunaux spécialisés, augmenter le nombre de magistrats et de fonctionnaires et accorder un intérêt à la formation », estimant que la Cour suprême faisait « partie du processus de réforme, au vu de son rôle dans l'unification de la jurisprudence et la garantie de la bonne application de la Loi ». Lors de cette cérémonie à laquelle étaient présents de hauts fonctionnaires, des personnalités nationales et des représentants de plusieurs secteurs, ainsi que des présidents et représentants des Cours suprêmes de plusieurs pays frères et amis, un film documentaire retraçant le parcours et les missions de la Cour suprême a été projeté. Plusieurs interventions de représentants des Cours suprêmes de plusieurs pays ont également été faites sur les expériences de leurs instances dans le domaine de la numérisation des méthodes de travail.

APS

DIRECTION CENTRALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES SAÏD CHANEGRIHA PRÉSIDE LA RÉUNION ANNUELLE DES CADRES

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, hier, l'ouverture des travaux de la réunion annuelle des cadres de la Direction centrale des infrastructures militaires. Selon communiqué du ministère de la Défense nationale, le général d'armée a suivi un exposé sur les résultats des activités inscrites au plan de charge pour l'année 2024/2023. Le chef d'état-major de l'ANP a également écouté une présentation sur l'état des projets de construction en cours au niveau des unités de l'ANP, notamment le complexe technique du Centre militaire de développement de génie et des installations, avant d'inspecter les différentes installations de cet important acquis. Le général d'armée a, par la suite, inspecté les ateliers de matériel et d'équipement de la Direction centrale des installations militaires. Il a suivi des présentations sur les projets les plus importants que l'école traite, de l'étude à la réception en passant par la réalisation.

R.N.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION AYANT FAIT DEUX MORTS ET SEIZE BLESSÉS À MOSTAGANEM

LA JUSTICE ENQUÊTE

Le procureur de la République près le tribunal de Ain Tedles (Cour de Mostaganem) a ordonné, hier, l'ouverture d'une enquête préliminaire en vue de mettre la lumière sur les circonstances à l'origine de l'accident de la route ayant fait deux morts et causé des blessures à divers degrés de gravité à seize personnes, dont des enfants, a indiqué un communiqué de cette instance judiciaire. Le communiqué a précisé qu'en vertu de l'article 11 du Code des procédures pénales, le procureur de la République près le tribunal de Ain Tedles (Cour de Mostaganem) porte à la connaissance de l'opinion publique qu'un accident mortel de la circulation est survenu, le 26 avril à 9h 30 minutes, au niveau de la localité d'El Bhaoulia, dans la commune de Oued El Khir (daïra de Ain Tedles), causant la mort de deux personnes et des blessures à seize autres. Ce drame de la route a été provoqué par le dérapage et le renversement, au niveau d'un virage, d'un minibus de transport de voyageurs de marque Hyundai, dont le chauffeur a perdu le contrôle, en « sortie exceptionnelle » non autorisée, en provenance de la commune de Tighe-nif, dans la wilaya de Mascara, vers la commune de Oued El Khir, a expliqué la même source. L'accident a causé la mort de deux femmes et des blessures à divers niveaux de gravité à seize voyageurs, dont des enfants. Sitôt informé de l'accident, le parquet de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête, a précisé le communiqué.

R.N.

